

Trafic de stupéfiants depuis le Maroc
Alerte aux frontières espagnoles
PAGE 16

L'ÉCHO DES RÉSEAUX SOCIAUX
Amel Bent et son identité algérienne
PAGE 15



ÉDITO

Jonas 1^{er}, le Marocain empereur helvétique

Par S. Méhalla

Il fallait l'inventer. Dans une Suisse réputée pour ses banques prudentes, ses montres d'orfèvre et ses fonctionnaires capables de retrouver un document perdu depuis l'invention de la roue, un Marocain de 31 ans, nommé Jonas Lauwiner, aurait réussi l'impensable : transformer une anomalie cadastrale en destinée impériale. Ayant acquis légalement près de cent cinquante parcelles de terrain sans propriétaire clairement identifié, l'homme ne s'est pas contenté d'être propriétaire.

Non. Pourquoi se satisfaire d'un titre foncier lorsque l'on peut convoquer l'Histoire elle-même ? Le voilà donc devenu Jonas I^{er}, auto-proclamé « roi de Suisse », organisateur de son propre couronnement et fondateur d'un majestueux Empire Lauwiner, preuve éclatante qu'entre le sens des proportions et l'ambition humaine, il existe parfois un fossé aussi large que les Alpes.

Là où le commun des mortels aurait vu quelques hectares épars, Jonas Lauwiner aperçoit un royaume. Là où un notaire voit un dossier, le Marocain distingue une dynastie. Là où le cadastre enregistre une parcelle, lui entend déjà les trompettes de son sacre.

On raconte que les grands conquérants bâtissaient leur légende sur les champs de bataille. Alexandre avait Gaugamèles. César avait Alésia. Jonas Lauwiner possède, quant à lui, un formulaire administratif et quelques lignes de droit foncier. Les siècles changent, les « héros » aussi.

Imaginons un instant la Suisse sous le sceptre du marocain Jonas I^{er}. Les cantons deviendraient des principautés vassales. Le Conseil fédéral serait transformé en ministère de l'Admiration permanente. Les horloges suisses cesseraient d'indiquer l'heure pour mesurer l'avancement de la gloire du Malik. Chaque bulletin officiel commencerait par une formule simple : « Par la grâce du cadastre et la volonté des parcelles abandonnées... »

Les diplomates étrangers arriveraient à Berne convaincus de rencontrer une démocratie exemplaire. Ils découvriraient une cour occupée à débattre de la taille réglementaire des portraits impériaux et du nombre de statues nécessaires pour célébrer la conquête héroïque du registre foncier. Mais le plus fascinant demeure cette certitude inébranlable qui habite certains hommes, que la conviction que chaque hasard leur est personnellement destiné. Une faille juridique devient une prophétie.

Un terrain oublié devient un royaume. Une formalité administrative devient une épopée.

Et soudain, au milieu des montagnes suisses, naît un empereur dont le trône repose moins sur le granit des Alpes que sur l'interprétation créative d'un dossier cadastral. Même Don Quichotte, en observant pareille ascension, aurait probablement murmuré avec respect : « Je combattais des moulins. Cet homme gouverne des formulaires. »

S. M.

CRÉSUS

www.cresus.dz

In medio stat virtus

LUTTE CONTRE LES BANDES DE QUARTIER

L'ÉTAT PASSE À L'OFFENSIVE

PAGE 5



Face à la recrudescence des bandes de quartier et à leurs conséquences sur la sécurité publique, l'État affiche sa détermination à éradiquer un phénomène devenu l'une des principales préoccupations des citoyens dans plusieurs agglomérations urbaines.

Financement de jeunes candidats indépendants
Une aide de l'Etat sous contrôle
PAGE 3



Chanegriha aux personnels de l'ANP
«Préserver les intérêts de la nation»
PAGE 4



Malversation
Abdelwahid Temmar écope de 7 ans de prison ferme
PAGE 9



Législatives
2026

Campagne électorale La participation érigée en credo

Pour cette huitième journée de campagne électorale, les principales formations politiques ont axé leurs interventions sur la présentation de leurs programmes et l'appel à une forte participation au scrutin législatif du 2 juillet. Entre mobilisation citoyenne, réformes politiques et développement local, les discours ont convergé vers un même mot d'ordre : la participation.

À Constantine, la secrétaire générale du Parti des travailleurs, Louisa Hanoune, a réitéré son appel à une participation massive aux prochaines élections législatives.

Lors d'un meeting populaire, elle a rappelé que «le vote est un droit acquis grâce à la révolution et à l'indépendance», tout comme le droit de se porter candidat, soulignant que ces acquis constituent le fondement même de la citoyenneté et ne sauraient être confisqués.

Dans un contexte qu'elle a qualifié de difficile, la dirigeante du PT a insisté sur la nécessité d'une forte mobilisation citoyenne afin de préserver l'avenir du pays et de garantir une représentation politique «sincère». Selon elle, même dans des conditions complexes, le processus électoral demeure un levier de changement.

Louisa Hanoune a également estimé que l'amélioration de la situation nationale dépend de l'implication des citoyens dans la vie publique, affirmant que l'abstention ne peut conduire à une amélioration des conditions de vie. Elle a, par ailleurs, plaidé pour un renforcement du rôle des assemblées élues dans la défense de solutions à caractère national.

Abordant la dimension culturelle, elle a regretté l'insuffisance des budgets alloués à ce secteur, qu'elle considère comme un «ciment de la société». Elle a



appelé à un renforcement des finances dans les prochaines lois de finances, ainsi qu'à la création d'emplois et de mécanismes de soutien à l'ensemble des acteurs culturels.

RÉFORMES POLITIQUES ET JUSTICE SOCIALE

À Bordj Bou Arréridj, lors d'un rassemblement organisé au complexe culturel Aïcha- Haddad, le premier secrétaire national du Front des forces socialistes, Youcef Aouchiche, a présenté les grandes lignes du programme de son parti. Celui-ci repose, selon lui, sur le renforcement des réformes politiques, la consolidation de la justice sociale, le soutien au

développement économique durable, ainsi que l'amélioration du pouvoir d'achat et du système de protection sociale. Il a insisté sur la nécessité de bâtir une économie nationale fondée sur la production, l'investissement et la création de richesse, tout en plaçant les secteurs de la santé et de l'éducation parmi les priorités absolues.

Pour le responsable du FFS, ces élections constituent une opportunité de renforcer la confiance entre les citoyens et les institutions. Il a appelé à une participation active, qu'il considère comme une responsabilité nationale et un acte démocratique essentiel. En marge du meeting, il s'est rendu dans les communes de Hammadia

et Jaafra, où il a échangé avec des citoyens sur les préoccupations liées au développement local et aux conditions de vie.

DÉVELOPPEMENT LOCAL ET VALORISATION DES TERRITOIRES

À Guelma, le secrétaire général du Rassemblement national démocratique, Mounder Bouden, a consacré une grande partie de son intervention aux enjeux de développement de la wilaya.

Il a souligné la nécessité d'accélérer le développement local, notamment à travers la mobilisation du foncier et l'attraction de nouveaux projets économiques, rappelant le potentiel agricole important de la région et la qualité de ses productions. Le responsable du RND a également plaidé pour la réactivation ou la révision de certains projets industriels, notamment l'usine Sonacom et l'unité de levure de Bouchegouf, ainsi que pour la concrétisation du projet de doublement de la route reliant Bouchegouf à Guelma.

Mounder Bouden a, par ailleurs, mis en avant les figures historiques de la région, affirmant que le parti s'inspire de l'esprit national de Houari Boumediène et ambitionne de renforcer sa proximité avec les citoyens. Enfin, il a proposé la création d'un organe de coordination entre les structures exécutives et les élus locaux afin d'améliorer la gouvernance territoriale et de redonner à Guelma la place qu'elle mérite au niveau national. **S. Smati**

SCRUTIN DU 2 JUILLET

Les partis intensifient la mobilisation

Les élections législatives s'approchent à grands pas. Les principales formations politiques multiplient les rassemblements populaires à travers le pays pour présenter leurs programmes et mobiliser les électeurs.

Les responsables de plusieurs partis ont animé, hier, des meetings mettant l'accent sur la participation citoyenne, la souveraineté nationale et les enjeux du développement économique.

BENGRINA PLAIDE POUR L'UNITÉ NATIONALE

En déplacement à Sétif dans le cadre de la campagne électorale, le président du Mouvement El-Bina, Abdelkader Bengrina, a appelé à l'unité autour des institutions de l'État, de l'Armée nationale populaire et du président de la République, face aux défis régionaux et internationaux. Sur le plan économique, Abdelkader Bengrina a mis en avant le potentiel industriel de Sétif, notamment à travers ses zones d'activités, son tissu de petites et moyennes entreprises et son dynamisme commercial. Il a plaidé pour une meilleure intégration du secteur privé dans la stratégie de développement national, estimant que les investisseurs doivent être considérés comme des partenaires de croissance.

Le président d'El-Bina a également proposé plusieurs mesures destinées à soutenir l'investissement, parmi lesquelles la création d'un fonds de développement industriel, l'amélioration du climat des affaires, la lutte contre la bureaucratie, le soutien aux PME et l'élargissement des infrastructures commerciales et logis-



tiques. Abordant les questions culturelles, il a appelé à un renforcement de la protection sociale des artistes algériens et à la mise en place de mécanismes d'accompagnement pour les créateurs confrontés à des difficultés sanitaires ou financières. Concernant la communauté nationale à l'étranger, le même responsable a défendu l'idée de créer un Conseil supérieur de la diaspora afin de renforcer sa représentation institutionnelle, de mobiliser ses compétences et de faciliter sa contribution au développement du pays. En conclusion, il a exhorté les citoyens à participer massivement au scrutin du 2 juillet prochain afin de contribuer à l'émergence d'un Parlement «fort et représentatif».

LE MSP APPELLE À LA MOBILISATION GÉNÉRALE

De son côté, le président du Mouvement de la société pour la paix (MSP), Abdelali Hassani Cherif, a animé un rassemblement populaire à Mila, où il a placé la

question de la confiance citoyenne au cœur de son intervention.

Le responsable du MSP a estimé que la restauration de la confiance entre les citoyens et les institutions constitue une condition essentielle pour relever les défis de la souveraineté nationale. Il a insisté sur la nécessité d'une mobilisation générale face aux nouvelles

formes de menaces qui, selon lui, ne se limitent plus au domaine militaire mais touchent également les sphères économique, numérique et sociale.

L'intervenant a développé la vision de son parti articulée autour de trois axes : la souveraineté institutionnelle, la souveraineté économique et la souveraineté sociale. Il a plaidé pour un gouvernement issu d'une majorité politique représentative, un Parlement capable d'exercer pleinement ses missions de contrôle, ainsi qu'une économie moins dépendante des hydrocarbures.

Le président du MSP a également mis l'accent sur l'importance de l'éducation, de la santé et de la valorisation du capital humain. Selon lui, l'Algérie doit investir davantage dans ses compétences et offrir des conditions attractives aux jeunes diplômés afin de limiter l'exode des talents.

Évoquant la situation internationale, il a réaffirmé le soutien de son parti à la cause palestinienne et souligné l'attachement

de l'Algérie aux causes jugées justes sur la scène internationale.

LE FLN MISE SUR UNE FORTE PARTICIPATION

À Blida, l'ambiance de campagne était également au rendez-vous avec une sortie de terrain du secrétaire général du Front de libération nationale (FLN), Abdelkrim Benmbarek.

Depuis la commune de Bougara, le responsable du FLN a appelé les citoyens à participer massivement aux élections législatives du 2 juillet. Il a souligné que le peuple demeure la source de la légitimité politique et a présenté les candidats de son parti comme des compétences issues du peuple et au service de ses préoccupations. Abdelkrim Benmbarek a affirmé que le FLN a misé sur des profils jeunes et qualifiés pour représenter les citoyens au sein de la future Assemblée populaire nationale. Il a également exhorté les candidats à maintenir un contact permanent avec les citoyens et à demeurer à l'écoute de leurs préoccupations.

À moins de trois semaines du scrutin, les principales formations politiques partagent plusieurs priorités communes : renforcer la participation électorale, consolider la souveraineté nationale, dynamiser l'économie et améliorer les conditions de vie des citoyens.

La campagne devrait s'intensifier dans les prochains jours à travers les différentes wilayas du pays dans un contexte où les partis cherchent à convaincre les électeurs de l'importance du rendez-vous du 2 juillet 2026.

I. Khermane

**Législatives
2026**

Financement de jeunes candidats indépendants Une aide de l'Etat sous contrôle

Le renforcement du cadre de financement électoral s'inscrit dans une logique de contrôle accru et de transparence, visant à encadrer plus strictement l'usage des fonds publics durant la campagne.

À quelques semaines des élections législatives prévues le 2 juillet 2026, l'Autorité nationale indépendante des élections (Anie) apporte de nouvelles précisions sur le dispositif de prise en charge des dépenses de campagne au profit des jeunes candidats indépendants, dans un contexte marqué par le renforcement des mécanismes de transparence et d'encadrement du financement électoral.

Dans un communiqué rendu public lundi, l'Anie a invité les trésoriers de campagne des listes de candidats indépendants composées de candidats âgés de moins de 40 ans le jour du scrutin à déposer un dossier complet auprès du coordinateur de wilaya de l'Autorité indépendante. Cette démarche constitue une condition préalable pour bénéficier de l'aide financière de l'État destinée à couvrir une partie des dépenses de campagne. Ce dispositif s'inscrit dans le cadre de la prise en charge partielle des frais de campagne des jeunes candidats indépendants, dans la limite d'un plafond fixé à 300.000 DA, soit l'équivalent de 30 millions de centimes. L'Anie précise que cette aide est exclusivement réservée aux candidats remplissant la condition d'âge, à savoir ne pas avoir dépassé 40 ans révolus le jour du scrutin, conformément à la réglementation en vigueur.

UN DISPOSITIF SOUS HAUTE EXIGENCE ADMINISTRATIVE

Le dépôt du dossier d'aide s'effectue contre récépissé auprès des services compétents



de la wilaya. Il doit comprendre une demande signée par le candidat, une copie de la carte nationale d'identité, un programme détaillé de campagne, des factures pro forma des dépenses prévues ainsi qu'un relevé d'identité bancaire (RIB) du compte unique de campagne.

L'Autorité nationale indépendante des élections (Anie) insiste sur le respect strict des conditions de constitution du dossier afin de garantir la traçabilité des dépenses et une gestion transparente des fonds publics alloués. L'objectif est d'assurer l'égalité des chances entre les candidats et de limiter les disparités liées aux moyens financiers des

différentes listes en lice.

Encadré par le décret exécutif n°21-190, modifié par le décret n°26-173 de mai 2026, ce dispositif prévoit une prise en charge par l'État des dépenses de campagne des candidats indépendants âgés de moins de 40 ans, dans la limite de 300 000 DA. Cette mesure a pour objectif d'encourager la participation des jeunes à la vie politique.

L'article 5 du même texte détaille les pièces exigées pour bénéficier de cette aide. Le dossier doit notamment comporter une demande précisant l'identité du candidat, sa situation familiale et professionnelle,

l'échéance électorale concernée ainsi que le montant sollicité, ventilé par nature de dépenses. Il doit également inclure le programme de campagne, les factures pro forma conformes à la réglementation en vigueur, une copie de la pièce d'identité nationale et un relevé d'identité bancaire du compte unique de campagne ouvert au nom de la liste des candidats indépendants.

UN PROCESSUS ÉLECTORAL PLUS ENCADRÉ ET INCLUSIF

À travers ce dispositif, les autorités électorales entendent consolider les principes de transparence, d'équité et de bonne gouvernance financière dans le cadre du processus électoral. L'encadrement strict des aides publiques et les exigences documentaires imposées visent à renforcer la crédibilité du scrutin et à garantir une utilisation rigoureuse des fonds publics.

Dans ce contexte, l'Anie réaffirme son rôle central dans la supervision des opérations de financement des campagnes électorales. Elle rappelle que le respect des procédures constitue une condition essentielle, toute omission ou irrégularité dans les dossiers pouvant entraîner la non-éligibilité à l'aide publique. Ainsi, à une semaine du lancement de la campagne électorale, ce dispositif s'inscrit dans une dynamique de modernisation et de sécurisation du cadre électoral, avec pour objectif de renforcer la confiance dans le processus démocratique et d'encourager une participation plus large des jeunes candidats indépendants.

Assia M.

DIVERSIFICATION ÉCONOMIQUE ET INNOVATION Le pari du Front El Moustakbal

Le président du Front El Moustakbal, Fateh Boutbig, a estimé, hier, que l'Algérie est entrée dans une nouvelle phase qui nécessite une prise de conscience collective et une participation citoyenne responsable. Il a souligné que les élections législatives constituent un rendez-vous national majeur pour la consolidation d'institutions fortes.

Lors d'un meeting populaire organisé dans la wilaya d'Annaba, il a indiqué que le futur Parlement est appelé à jouer un rôle central dans l'accompagnement des réformes nationales, notamment à travers l'élaboration des lois, le suivi des projets de développement et le renforcement de



la stabilité politique et sociale. Il a, à ce titre, appelé à l'élection de compétences capables de porter les préoccupations des citoyens.

Fateh Boutbig a également mis en avant la nécessité de bâtir une économie nationale diversifiée, fondée sur l'industrie, l'investissement et l'innovation. Selon lui, l'Algérie dispose de potentialités humaines et économiques importantes lui permettant de réaliser un développement qualitatif, notamment grâce à la numérisation, aux technologies modernes et à l'intelligence artificielle. Il a, en outre, souligné que la préservation du pouvoir d'achat, la promotion de la justice sociale et la création d'emplois figurent parmi les priorités de la prochaine étape, tout en insistant sur la nécessité de maintenir le soutien à l'État

social et de préserver les acquis sociaux. Le président du Front El Moustakbal a salué les réformes engagées sous la conduite du président de la République, Abdelmadjid Tebboune, estimant qu'elles ont contribué à renforcer la dynamique de développement, à consolider la transparence et à conforter les institutions de l'État. À l'issue de son intervention, il a appelé les citoyens de la wilaya d'Annaba à participer massivement aux élections législatives, affirmant que la construction d'une Algérie forte repose sur l'engagement citoyen, l'unité nationale et la mobilisation autour du projet de développement du pays.

Sawt Echaâb insiste sur une forte participation

Le président du parti Sawt Echaâb, Lamine Osmani, a appelé, hier, à Tlemcen, à une participation «forte» aux prochaines élections législatives et à un choix porté sur des candidats compétents.

Lors d'une activité de proximité organisée au centre-ville de Tlemcen, dans le cadre de la campagne électorale des législatives du 2 juillet, Osmani a insisté sur la nécessité pour les citoyens de participer massivement au scrutin et d'exercer leur droit de vote afin de désigner leurs représentants.

Il a également appelé les jeunes à rejoindre sa formation politique et à contribuer activement au processus démocratique, soulignant les efforts de son parti en matière d'«investissement dans le capital humain».

Dans ce cadre, il a indiqué que des mesures ont été mises en place pour favoriser l'adhésion des jeunes à l'action politique, leur accompagnement ainsi que leur formation politique, estimant que leur implication constitue un levier essentiel pour le renouvellement de la vie politique.

Le responsable politique a, par ailleurs, estimé que le député doit assumer pleinement la mission de relais des préoccupations citoyennes, participer au travail législatif, proposer des alternatives et rester à l'écoute des attentes de la population.

Lamine Osmani est attendu dans la soirée pour une autre activité de proximité dans la commune de Marsa Ben M'hidi, dans la wilaya d'Oran.

MOUVEMENT ENNAHDHA

Mohamed Dhouibi mise sur un «renouvellement»

Le secrétaire général du Mouvement Ennahda, Mohamed Dhouibi, a réitéré, hier, à Sétif, son appel à une large participation aux élections législatives, estimant que ce scrutin doit constituer une étape permettant de «renforcer la force de l'Algérie par la volonté de tous».

S'exprimant lors d'une rencontre avec les militants et cadres de son parti dans la wilaya, tenue à l'issue de l'inauguration du siège de permanence électorale dans la commune d'Aïn Oulmene,



dans le cadre de la campagne des législatives du 2 juillet, Dhouibi a souligné que ce rendez-vous électoral représente une opportunité pour le renouvellement de l'Assemblée populaire nationale. Il a indiqué que cette dynamique vise à permettre aux futurs députés d'assumer pleinement leurs missions de législation et de contrôle de l'action gouvernementale, tout en relayant les préoccupations des citoyens auprès des autorités locales et nationales.

Le responsable politique a également mis en avant le programme électoral de son parti, placé sous le slogan «Ensemble pour une Algérie forte», insistant sur la nécessité de conjuguer les efforts afin de consolider la place de l'Algérie sur les scènes régionale et internationale.

Dans le cadre de la campagne électorale, Mohamed Dhouibi a par la suite mené des activités de proximité dans les communes d'Aïn Oulmene, Aïn Kebira et Beni Aziz.

CHANEGRIHA AUX PERSONNELS DE L'ANP

«Préserver les intérêts de la nation»

Le chef d'état-major a salué l'engagement constant de l'ensemble des personnels de l'Armée nationale populaire au service de la sécurité et de la stabilité du pays.

Dans un message diffusé lundi soir à l'occasion du Nouvel An de l'Hégire 1448, le général d'armée Saïd Chanegriha a présenté ses «plus sincères félicitations» et ses «meilleurs vœux» à l'ensemble des personnels de l'Armée nationale populaire (ANP), tous grades confondus, ainsi qu'à leurs familles et proches. Il a souhaité que cette nouvelle année soit marquée par davantage de réussites et de réalisations au service de l'institution militaire et du pays.

VALORISATION DES EFFORTS ET DES SACRIFICES DES PERSONNELS

Le chef d'état-major a tenu à mettre en avant les efforts constants et les sacrifices consentis par les militaires et les personnels civils de l'ANP dans l'accomplissement de leurs missions, notamment en matière de protection du territoire national, de sécurisation des

citoyens et de maintien de la stabilité du pays. Il a souligné que cette responsabilité stratégique est assumée par une institution qu'il a qualifiée de «digne héritière de l'Armée de libération nationale», bénéficiant du soutien et des orientations du président de la République, chef suprême des Forces armées et ministre de la Défense nationale.

LA LUTTE CONTRE LE TERRORISME

Évoquant le contexte sécuritaire, le général d'armée a rappelé les résultats enregistrés dans la lutte contre les résidus des groupes terroristes, estimant que ces succès constituent un facteur de motivation supplémentaire pour poursuivre les efforts engagés. Il a insisté sur la nécessité de maintenir une vigilance permanente face aux menaces sécuritaires, tout en poursuivant la modernisation des Forces armées conformément aux missions constitutionnelles qui leur sont dévolues.



APPEL À LA RIGUEUR

Dans ce sens, il a appelé l'ensemble des personnels de l'ANP à faire preuve de persévérance, de rigueur et de sincérité dans l'exécution de leurs missions quotidiennes. Selon lui, ces qualités demeurent essentielles pour consolider la solidité de l'institution militaire et ren-

forcer sa résilience face aux défis actuels et futurs. Enfin, le général d'armée a réaffirmé l'importance de la préservation des intérêts suprêmes de la nation, objectif fondamental qui guide l'action de l'ANP et constitue le socle de son engagement au service de la sécurité, de la stabilité et de l'unité nationale.

NOUVEL AN DE L'HÉGIRE

Les vœux du président Tebboune

Le président de la République, Abdelmadjid Tebboune, a adressé, lundi, ses vœux au peuple algérien à l'occasion du Nouvel An de l'Hégire 1448.

«Chers concitoyennes, chers concitoyens, à l'occasion de l'avènement du Nouvel An de l'Hégire 1448, il m'est agréable d'adresser mes vœux à toutes les Algériennes et à tous les Algériens, en vous souhaitant santé, bien-être et prospérité. Je forme également le vœu de voir notre chère patrie jouir de davantage de sécurité et de stabilité.

Bonne année à tous», a écrit le président de la République sur son compte sur les réseaux sociaux.

DÉSERTIFICATION ET SÉCHERESSE

Une mobilisation nationale en action

L'Algérie célébrera demain la Journée mondiale de lutte contre la désertification et la sécheresse à travers un vaste programme d'activités de sensibilisation et de vulgarisation destiné à mettre en lumière les enjeux liés à la préservation des ressources naturelles et à la gestion durable des terres. Organisée par le ministère de l'Agriculture, du Développement rural et de la Pêche, à travers la Direction générale des forêts (DGF), cette manifestation s'inscrit dans le cadre des efforts nationaux et internationaux visant à faire face aux effets du changement climatique et à enrayer la dégradation des écosystèmes.

Instituée par les Nations unies, cette journée constitue chaque année une occasion de sensibiliser les populations aux consé-

quences de la désertification, un phénomène qui menace la sécurité alimentaire, les ressources en eau, la biodiversité et les moyens de subsistance de millions de personnes à travers le monde. Pour l'édition 2026, l'accent est mis sur les parcours pastoraux, considérés comme des espaces stratégiques pour la préservation de l'équilibre écologique et le développement durable des zones steppiques et arides.

LES PARCOURS PASTORAUX AU CŒUR DE L'ÉDITION

Placée sous le thème «Parcours pastoraux : reconnaître, respecter, restaurer», cette édition entend rappeler l'importance de ces espaces naturels qui jouent un rôle essentiel dans la résilience climatique, la conservation des sols, le stockage du carbone et la

préservation de la biodiversité.

Selon la DGF, cette thématique, retenue par le secrétariat de la Convention des Nations unies sur la lutte contre la désertification, entend mobiliser l'ensemble des acteurs concernés autour d'une gestion durable des terres et des ressources naturelles.

LAGHOUAT, SYMBOLE DE MULTIPLES ENJEUX

La célébration officielle de cette journée se déroulera dans la wilaya de Laghouat, sous le patronage du ministre de l'Agriculture, du Développement rural et de la Pêche.

Cette région, située au cœur de la zone steppique, symbolise les défis liés à l'avancée de la désertification mais également les efforts entrepris pour restaurer les écosystèmes fragiles et amé-

liorer la gestion des ressources pastorales. Parallèlement, des manifestations similaires seront organisées à travers l'ensemble du territoire national par les conservations des forêts.

Ces activités réuniront de nombreux partenaires, notamment les collectivités locales, les établissements éducatifs, les associations environnementales, les médias ainsi que différents organismes publics concernés par la protection de l'environnement et le développement durable.

UN PROGRAMME RICHE EN ACTIONS

Au programme, figurent des expositions, des conférences thématiques, des projections de films, des émissions radiophoniques locales ainsi que des campagnes de sensibilisation impli-

quant la société civile, les médias, les établissements éducatifs, les collectivités locales et les administrations.

À travers cette mobilisation, l'Algérie réaffirme son engagement en faveur de la lutte contre la désertification, de la protection des écosystèmes et de la préservation durable de son patrimoine naturel face aux défis croissants du changement climatique.

Cette journée constitue ainsi une nouvelle occasion pour l'Algérie de réaffirmer son engagement en faveur de la protection de l'environnement, de la restauration des écosystèmes dégradés et de la promotion d'un développement durable conciliant croissance économique, préservation des ressources naturelles et amélioration du cadre de vie des citoyens.

LUTTE CONTRE LES DROGUES DE SYNTHÈSE

L'Algérie appelle à la création d'un réseau arabe

Le ministre de la Justice, garde des Sceaux, Lotfi Boudjemaa, a pris part, lundi, au Caire, aux travaux de la 76e réunion du bureau exécutif du Conseil des ministres arabes de la Justice. Cette réunion périodique annuelle s'inscrit dans le cadre des préparatifs visant à examiner les questions juridiques et judiciaires arabes communes, ainsi qu'à élaborer l'ordre du jour de la 42e session du Conseil des ministres arabes de la Justice. Au cours des travaux, tenus au siège du secrétariat général de la Ligue des

États arabes, plusieurs dossiers ont été examinés, notamment la Convention arabe de lutte contre le terrorisme et ses mécanismes de mise en œuvre, ainsi que des projets de lois relatifs au code arabe indicatif de prévention des discours de haine. Le programme a également porté sur l'examen du code arabe modèle de lutte contre les drogues et les substances psychotropes, ainsi que du code arabe indicatif pour la protection des enfants contre le recrutement dans les conflits armés. La réunion a également per-

mis de discuter de plusieurs propositions soumises par les pays arabes, en particulier celle présentée par l'Algérie, portant sur la création d'un réseau arabe de lutte contre les drogues de synthèse. En marge de sa participation à cette réunion, Boudjemaa s'est entretenu avec son homologue égyptien, Mahmoud Helmy El-Sherif, ainsi qu'avec la ministre déléguée chargée des affaires juridiques et secrétaire technique du Conseil des ministres arabes de la Justice, Maha Bakhit, en présence de l'ambassadeur d'Al-

gérie en Égypte et représentant permanent auprès de la Ligue des États arabes, Mohamed Soufiane Berrache. Il convient de rappeler que cette réunion annuelle et périodique du Bureau exécutif intervient en préparation de l'examen des questions juridiques et judiciaires arabes communes, ainsi que de l'élaboration de l'ordre du jour de la 42e session du Conseil des ministres arabes de la Justice et de la 77e réunion du bureau exécutif du Conseil, qui se tiendront en novembre 2026 en Algérie.

CRÉSUS

Quotidien national,
édité par la SARL
CELIGNE Éd. & Com.

DIRECTEUR DE PUBLICATION

SAMIR MEHALLA
celigned@gmail.com
cresusdz@gmail.com
Tél. : 044 40 74 96

DIRECTEUR DE REDACTION

SAID MEKLA

REDACTRICE EN CHEF
ASSIA MEKHENNEF

Rédaction/Administration

MAISON DE LA PRESSE
TAHAR DJAOUT
1, RUE BACHIR ATTAR
1^{er} MAI - ALGER

Marketing : 0770 150719
dp@cresus.dz

Site : www.cresus.dz
R. C. : 15B 0808682- 09/00

Impression : EPE/SPA SIMPRAL

20 rue de la liberté Alger
Tirage : 3000 exemplaires

« Pour votre publicité
s'adresser à : l'Entreprise
Nationale de Communication,
d'Édition et de publicité »

Agence ANEP 01, avenue
pasteur- Alger

Tél : 020.05.20.91/020.05.10.42

Fax : 020.05.11.48/020.05.13.45
020.05.13.77

E-mail: agence.regie@anep.com.dz
programmation.regie@anep.com.dz
agence.oran@anep.com.dz
agence.annaba@anep.com.dz
agence.ouargla@anep.com.dz
agence.constantine@anep.com.dz

LUTTE CONTRE LES BANDES DE QUARTIER

L'État passe à l'offensive

Face à la recrudescence des bandes de quartiers et à leurs conséquences sur la sécurité publique, l'État affiche sa détermination à éradiquer un phénomène devenu l'une des principales préoccupations des citoyens dans plusieurs agglomérations urbaines.

À travers une stratégie nationale ambitieuse couvrant la période 2026-2029, les pouvoirs publics entendent renforcer leur arsenal de prévention et de répression afin de restaurer durablement l'ordre public dans les cités et les quartiers sensibles. Depuis plusieurs années, les services de sécurité multiplient les opérations contre ces groupes de délinquants qui imposent parfois leur loi dans certaines zones urbaines. Armés de couteaux, de gourdins et parfois accompagnés de chiens dressés à l'attaque, ces individus sont souvent impliqués dans des affrontements violents, des actes d'intimidation, des agressions et diverses formes de nuisance qui alimentent un climat d'insécurité et portent atteinte à la tranquillité des habitants. Conscient de l'ampleur du phénomène et de ses répercussions sociales, le gouvernement a décidé de passer à une nouvelle étape dans la lutte contre cette forme de criminalité. C'est dans ce cadre que le ministre de l'Intérieur, des Collectivités locales et des Transports, Saïd Sayoud, a présidé, lundi dernier, une réunion de la Commission nationale de prévention et de lutte contre les bandes de quartiers consacrée à l'examen du projet de stratégie nationale 2026-2029.

LA SÉCURITÉ DU CITOYEN, UNE PRIORITÉ NATIONALE

Selon un communiqué du ministère,



cette feuille de route vise à traiter le phénomène à la fois sur le plan sécuritaire et à travers une approche préventive s'attaquant à ses causes profondes. Le ministre a insisté sur la nécessité d'une mobilisation générale de l'ensemble des acteurs concernés, soulignant que la lutte contre les bandes de quartiers constitue désormais une responsabilité collective. «La sécurité des citoyens demeure une priorité nationale permanente», a affirmé Sayoud, appelant à une adhésion effective des institutions de l'État, des collectivités locales, des secteurs ministériels, de la société civile ainsi que des acteurs de proximité, «compte tenu du rôle essentiel de la sécurité dans le renforcement d'un front intérieur national fort, capable de faire face à toutes les menaces susceptibles de déstabiliser la société». Il a également plaidé pour le lancement immé-

diat de campagnes de sensibilisation à grande échelle en attendant l'entrée en vigueur de l'ensemble des mécanismes prévus par la stratégie. Pour Sayoud, «ces actions doivent s'accompagner d'un travail de terrain continu et d'une coordination permanente, notamment par le biais de réunions périodiques régulières, ainsi que d'un renforcement des mécanismes de suivi et d'évaluation». Pour le ministère de l'Intérieur, il ne s'agit plus seulement de réagir aux actes de violence, mais d'empêcher leur apparition en renforçant les mécanismes d'alerte précoce, le travail de proximité, l'encadrement de la jeunesse et la promotion des valeurs citoyennes. Les autorités estiment que l'évolution rapide des formes de criminalité impose une vigilance constante et une capacité de réaction rapide à tous les niveaux.

UN ENGAGEMENT SANS ÉQUIVOQUE

La stratégie nationale repose ainsi sur une approche multidimensionnelle associant sécurité, prévention, action sociale et éducation. Elle vise à consolider la présence de l'État dans les quartiers, à renforcer la coordination entre les différents intervenants et à développer des outils permettant d'identifier les facteurs favorisant l'émergence des bandes de quartiers. Cette offensive s'appuie également sur un arsenal juridique particulièrement dissuasif. Adoptée en 2020, la loi relative à la prévention et à la lutte contre les bandes de quartiers prévoit des peines sévères pouvant aller jusqu'à la réclusion criminelle à perpétuité lorsque les violences commises entraînent la mort d'une personne. Le texte punit de trois à 10 ans de prison toute personne créant, organisant ou rejoignant une bande de quartier, tandis que les chefs et organisateurs encourrent des peines allant de 10 à 20 ans d'emprisonnement. Les personnes qui financent ces groupes, les hébergent ou facilitent leurs activités sont également passibles de lourdes sanctions pénales. Au-delà de la répression, la loi accorde une attention particulière à la protection des victimes, à travers une prise en charge sanitaire, psychologique et sociale ainsi que des mécanismes destinés à faciliter leur accès à la justice. À travers cette nouvelle stratégie, les autorités affichent clairement leur volonté de reprendre le contrôle des espaces urbains confrontés à la violence, de mettre fin aux zones de non-droit et de garantir aux citoyens leur droit fondamental à la sécurité. Le message est sans équivoque : la lutte contre les bandes de quartiers est désormais érigée en priorité nationale et l'État entend mobiliser tous les moyens nécessaires pour restaurer durablement l'ordre et la quiétude au sein des quartiers.

H. A.

PROTECTION DES MINEURS

L'Anira interpelle les chaînes audiovisuelles

L'Autorité nationale indépendante de régulation de l'audiovisuel (Anira) a appelé, lundi, dans un communiqué, l'ensemble des chaînes audiovisuelles à adopter un traitement médiatique responsable et équilibré qui prend en compte la protection des mineurs et évite toute forme de sensationnalisme et tout ce qui est susceptible de porter atteinte à la vie privée des personnes ou des catégories vulnérables. Dans ce contexte, l'Anira a indiqué avoir suivi la bande-annonce de l'émission Acht ou Cheft sur la chaîne Echourouk TV, consacrée au thème des «risques liés au téléphone portable et à l'absence de contrôle parental», mettant en scène un père ayant découvert des contenus numériques inappropriés attribués à sa fille mineure, ce qui est «contraire aux dispositions de la loi relative à l'information et au cahier des charges



régissant l'activité audiovisuelle». Compte tenu de la sensibilité du sujet, l'Anira a convoqué la chaîne concernée «afin de clarifier les circonstances entourant cette affaire et les conditions dans lesquelles ce contenu promotionnel a été traité. Après l'exposition des faits par le représentant de la chaîne, il s'est avéré que la mineure était

victime d'un conflit parental et que le traitement du sujet sous cet angle pourrait conduire à une exposition médiatique indirecte de la mineure, susceptible de porter atteinte à sa vie privée et de lui causer des préjudices psychologiques et moraux à vie», a estimé l'ANIRA dans son communiqué. Dans le souci de protéger la mineure concernée par la polémique, de la polarisation et de l'exploitation médiatique suscitées sur les réseaux sociaux, il a été convenu de «ne pas diffuser cet épisode et de retirer la bande-annonce promotionnelle en question de l'ensemble des supports de communication et plateformes numériques relevant de la chaîne, conformément aux dispositions du décret exécutif n 24-250 de 2024 fixant le cahier des charges générales applicables aux services de communication audiovisuelle et à la loi

no15-12 relative à la protection de l'enfant». A cet effet, «l'Autorité a pris attache avec la déléguée nationale à la protection de l'enfance, laquelle assure le suivi de ce dossier de manière à garantir l'intérêt supérieur de l'enfant», ajoute la même source.

Par ailleurs, l'Autorité a tenu à préciser qu'elle «n'interdit nullement le traitement des questions sociales et éducatives liées aux risques du monde numérique. Néanmoins, elle appelle l'ensemble des chaînes audiovisuelles à privilégier un traitement médiatique responsable et équilibré, prenant en compte la protection des mineurs et évitant toute forme de sensationnalisme ou tout ce qui est susceptible de porter atteinte à la vie privée des personnes ou des catégories vulnérables», conclut le communiqué.

LUTTE CONTRE LES FEUX DE FORÊT

Extinction de 18 incendies en 24 heures

Les unités de la Protection civile ont enregistré 18 incendies de récoltes agricoles, de palmiers et d'arbres fruitiers à travers plusieurs wilayas du pays durant les dernières 24 heures, selon un bilan rendu public hier. Selon les services de la Protection civile, «l'ensemble des sinistres recensés a été totalement maîtrisé, sans qu'aucune opération d'extinction ne soit encore en cours au moment de l'établissement du bilan». Les incendies ont principalement touché des

récoltes agricoles dans les wilayas de Chlef, Bejaïa, Tlemcen, Djelfa, Sétif, Sidi Bel-Abbès, Constantine, M'sila, Oran, Bordj Bou Arréridj et Aïn Témouchent. Des feux de palmiers ont également été signalés dans les wilayas de Tamanrasset, Ouargla, Ghardaïa et El Meghaïer. À Ghardaïa, un incendie a aussi affecté des arbres fruitiers dans le périmètre agricole d'Oued Sebseb. La wilaya de Constantine a enregistré deux incendies de récoltes agricoles, respectivement dans la com-

mune d'Aïn Abid et celle d'Ouled Rahmoune. Selon le même bilan, aucun incendie ne demeurait sous surveillance ou en cours d'intervention à 8h, les 18 sinistres ayant été définitivement éteints grâce à l'intervention des unités de la Protection civile. Les services concernés appellent les agriculteurs et les citoyens à redoubler de vigilance durant la saison estivale afin de prévenir les départs de feu et de protéger les récoltes ainsi que le patrimoine arboricole.

COUVERTURE SANITAIRE DANS LE SUD

L'Etat met le paquet

La visite d'inspection effectuée, lundi, par le ministre de la Santé dans la wilaya d'Adrar, a été couronnée par «plusieurs décisions et mesures visant à renforcer la couverture sanitaire et à améliorer la prise en charge des citoyens».

Le ministre de la Santé, Mohamed Seddik Aït Messaoudène, a souligné, lors d'une visite de travail et d'inspection dans la wilaya d'Adrar, la poursuite du renforcement du système de santé dans les wilayas du Sud par des pôles d'excellence, afin d'améliorer la couverture sanitaire et de rapprocher les services de santé spécialisés des citoyens, a indiqué, hier, un communiqué du ministère. La visite de travail et d'inspection effectuée, lundi, par le ministre de la Santé dans la wilaya d'Adrar, a été couronnée par «plusieurs décisions et mesures visant à renforcer la couverture sanitaire et à améliorer la prise en charge des citoyens, notamment à travers la poursuite du renforcement du système de santé par des pôles d'excellence, de promouvoir l'équité dans l'accès aux soins et de rapprocher les services de santé spécialisés des citoyens», précise le communiqué. A cet égard, le ministre a insisté sur «la nécessité de parachever les projets de santé en cours de réalisation, de prendre toutes les mesures nécessaires pour garantir leur mise en service dans les plus brefs délais et de programmer le projet de réalisation d'un hôpital d'une capacité de 120 lits dans la commune de Reggane, dans le cadre des préparatifs de l'avant-projet de loi de finances pour l'année 2027». Aït Messaoudène a également donné des instructions pour «le raccordement de l'hôpital de Zaouiet-Kounta au réseau de fibre optique et le renforcement du processus de numérisation, en le reliant aux différentes plateformes numériques du secteur», tout en insistant sur «le renforcement de la numérisation au niveau de l'hôpital



tal mixte de 240 lits, l'acquisition d'un appareil IRM au profit de cette structure sanitaire et l'opérationnalisation de son service de cardiologie interventionnelle».

PROGRAMME DE PARTENARIAT

Il a également ordonné «le lancement d'un programme de partenariat et d'accompagnement avec le CHU Mustapha-Pacha afin d'assurer le démarrage effectif de l'activité de cathétérisme cardiaque, à travers l'envoi d'équipes médicales spécialisées et la prise en charge de la formation du personnel local» et «la réorganisation des activités de néphrologie et d'hémodialyse au niveau de l'hôpital mixte de 240 lits, avec la préparation du lancement du programme de transplantation rénale à court terme». Dans le même contexte, le ministre a insisté sur «le renforcement des spécialités médicales de pointe au niveau de la wilaya, notamment à travers la préparation à l'introduction de l'activité de la médecine nucléaire

dans la vision future du développement des services de santé spécialisés». Et de souligner «l'importance de réajuster la répartition des ressources humaines de santé en fonction des besoins des établissements et d'ouvrir de

nouvelles spécialités dans le cadre de la formation médicale spécialisée au profit des wilayas du Sud». Les conclusions de cette visite ont également donné lieu à d'autres décisions, parmi lesquelles «le transfert du personnel

médical, paramédical et administratif de l'Etablissement public hospitalier (EPH) de 120 lits vers l'hôpital mixte de 240 lits, en prévision du lancement des travaux de réhabilitation de l'établissement et la transformation de l'EPH de 120 lits en hôpital spécialisé mère et enfant». La Direction de la santé de la wilaya a, dans ce cadre, été chargée d'élaborer et de mettre en œuvre le plan organisationnel relatif au transfert des activités de santé, à même de garantir le bon fonctionnement des structures sanitaires. A l'occasion de cette visite, Aït Messaoudène a également ordonné la prise en charge immédiate du cas d'un patient dont l'état de santé nécessite une intervention spécialisée consistant en l'implantation d'un pacemaker, en procédant à son transfert vers Alger afin d'assurer une prise en charge rapide, conclut la même source.

R. N.

SANTÉ SCOLAIRE

Ancrer la culture de la prévention

Le ministre de l'Industrie pharmaceutique, Ouacim Kouidri a coprésidé, lundi, à Alger, avec le ministre de l'Education nationale, Mohammed Seghir Sadaoui, une réunion de coordination consacrée aux préparatifs du lancement de la 2e édition de la «Semaine de santé scolaire», indique un communiqué du ministère de l'Industrie pharmaceutique. La rencontre, tenue au siège du ministère de l'Industrie pharmaceutique, a permis d'évoquer les voies et moyens du renforcement de la coordination et de la coopération entre les deux secteurs afin d'assurer la réussite de cette initiative de sensibilisation, en prévision de la prochaine rentrée scolaire 2026-2027. Cette démarche vise à ancrer la culture de prévention chez les élèves,

ainsi qu'à renforcer la prise de conscience quant à l'importance de la préservation de la santé physique et psychologique en milieu scolaire, ajoute le communiqué. Il a également été question d'évoquer la contribution du secteur de l'Industrie pharmaceutique dans l'accompagnement de cette manifestation, à travers le soutien aux activités de sensibilisation au profit des élèves, en vue de contribuer à la promotion de comportements sanitaires sains et à la consécration des principes de prévention dès les premiers cycles de scolarisation. A cet égard, l'accent a été mis sur la participation et l'engagement du ministre de l'Industrie pharmaceutique dans cette démarche nationale porteuse, conclut la même source.

LANCEMENT DU PROGRAMME SANÂA

Un atout pour les jeunes

La ministre de la Formation et de l'Enseignement professionnels, Nacima Arhab, a mis en avant l'importance du programme Sanâa, qui vise à permettre aux jeunes d'acquérir les compétences et les connaissances fondamentales dans diverses spécialités professionnelles, a indiqué, hier, un communiqué du ministère. Lors d'une visite effectuée lundi dans plusieurs centres et instituts du secteur dans la wilaya d'Alger accueillant ce programme, Mme Arhab a indiqué que Sanâa a pour objectif de «permettre aux jeunes d'acquérir les compé-

tences et connaissances de base dans diverses spécialités professionnelles, à travers une formation de 90 heures pour chaque stagiaire, favorisant ainsi leur insertion dans la vie professionnelle ou le développement de leurs futurs projets», précise la même source.

Au cours de cette visite, qui s'inscrit dans le cadre du suivi de terrain du déroulement de la phase de formation du programme, la ministre s'est enquis des conditions d'accueil des bénéficiaires et des moyens pédagogiques mobilisés pour assu-

rer le succès de l'opération. Elle a également suivi le déroulement des cours théoriques et pratiques et échangé avec les stagiaires et les encadreurs sur les différents aspects du programme. A cette occasion, Mme Arhab a salué les efforts consentis par l'ensemble de la communauté de la formation professionnelle, formateurs et personnel administratif, pour assurer la réussite de cette initiative, insistant sur «l'importance de garantir les meilleures conditions pédagogiques et organisationnelles afin d'offrir une formation de qualité répondant

aux attentes des jeunes et contribuant à renforcer la culture du travail, ainsi que l'acquisition de compétences professionnelles». Le programme Sanâa connaît un engouement important à l'échelle nationale. Le nombre d'inscrits a atteint 173.800 personnes, dont 114.133 bénéficiaires admis et orientés, à travers plus de 600 centres et instituts de formation et d'enseignement professionnels. Plus de 2.000 formateurs et encadreurs sont mobilisés dans les wilayas concernées, selon la même source.

CLASSEMENT US NEWS BEST GLOBAL UNIVERSITIES

L'Université de Sidi Bel-Abbès à la 849^e place

L'Université de Sidi Bel-Abbès a décroché la 849^e place parmi les 1.000 meilleures universités au monde, dans le classement US News Best Global Universities, a indiqué, hier, un communiqué du

ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique. Ce classement inclut neuf établissements universitaires algériens parmi les 2 250 universités à l'échelle mondiale. Il

s'agit de l'Université de Sidi Bel-Abbès, de l'Université Sétif 1, de l'Université de Tlemcen, de l'Université des sciences et de la technologie Houari-Boumediène (USTHB), de l'Université d'Anna-

ba, de l'Université de Bejaïa, de l'Université de Boumerdès, de l'Université des sciences et de la technologie Mohamed-Boudiaf et de l'Université de Biskra. Ainsi, l'Université de Sidi Bel-Abbès

s'est classée première au niveau national et 849^e à l'échelle mondiale, «décollant une place honorable parmi les 1.000 meilleures universités au monde», selon la même source.

ALGÉRIE-TCHAD

La diplomatie énergétique au service du développement sahélien

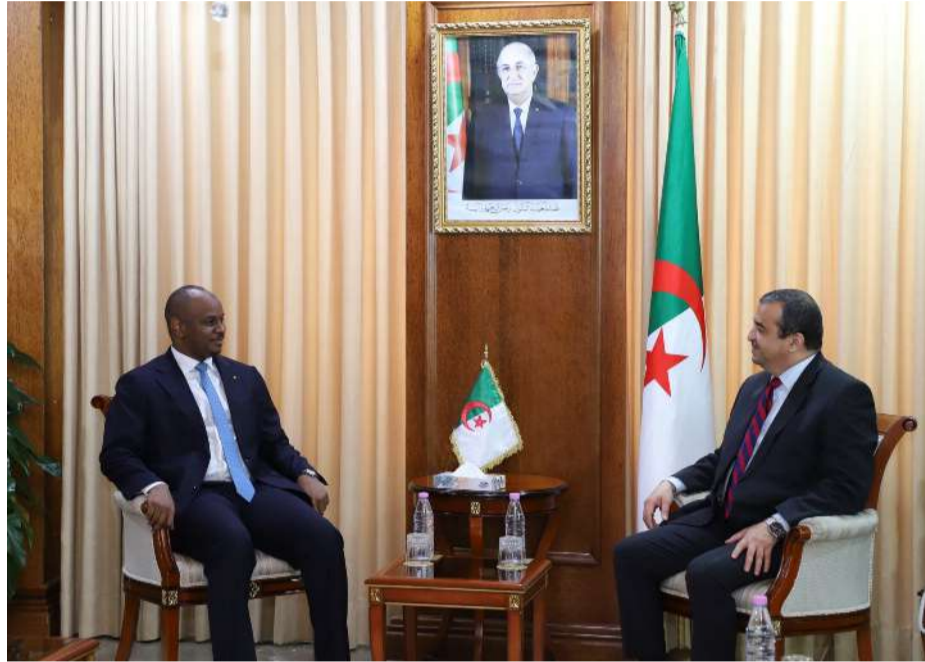
Le rapprochement entre Alger et N'Djamena reflète une tendance plus large visant à promouvoir des partenariats africains fondés sur le transfert de compétences et le développement des capacités locales.

Le ministre d'État, ministre des Hydrocarbures, Mohamed Arkab, a reçu, hier lundi à Alger, une délégation de l'Autorité de régulation du secteur pétrolier aval (ARSAT) de la République du Tchad, conduite par son directeur général, Hassan Adoum Younousmi, indique un communiqué du ministère.

Cette réunion, qui s'est tenue au siège du ministère en présence de ses cadres et du président de l'Autorité de régulation des hydrocarbures (ARH), Amine Remini, intervient dans le cadre du renforcement des relations de coopération algéro-tchadiennes dans le domaine des hydrocarbures et du suivi de la mise en œuvre des conclusions des accords et ententes récemment conclus entre les deux pays, notamment dans les domaines de l'organisation et de la régulation ainsi que du développement des activités des hydrocarbures tout au long de la chaîne de valeur.

UN ENGAGEMENT EN FAVEUR DE LA COOPÉRATION SUD-SUD

Lors de la rencontre, M. Arkab s'est félicité du niveau distingué des relations fraternelles et historiques unissant l'Algérie et le Tchad, réaffirmant l'attachement de l'Algérie aux orientations du président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, visant à renforcer la coopération et le partenariat avec les pays africains frères, dans le cadre de la coopération Sud-Sud, et à



encourager l'échange d'expertises et d'expériences au service des objectifs du développement durable (ODD) et de l'intégration africaine, précise le communiqué.

Les deux parties ont, en outre, passé en revue l'état et les perspectives de coopération entre l'ARH et l'ARSAT du Tchad, notamment dans les domaines de l'organisation des activités en aval des hydrocarbures, du développement des infrastruc-

tures énergétiques, du raffinage, du stockage et de la distribution des produits pétroliers, ainsi que de la sécurité industrielle, de la protection de l'environnement, de la numérisation, de la gouvernance et du contrôle des produits pétroliers.

ÉCHANGE D'EXPERTISE ET VISITES DE TERRAIN

Cette visite s'inscrit dans le cadre de la

mise en œuvre du protocole de coopération signé en avril dernier à Alger entre l'ARH et son homologue tchadienne, visant à renforcer la coopération technique et institutionnelle ainsi que l'échange d'expertises et de connaissances entre les deux instances.

Dans ce contexte, l'ARH accueille, durant la période allant du 11 au 17 juin, une délégation de l'ARSAT du Tchad.

Le programme de cette visite prévoit l'organisation d'ateliers de travail techniques conjoints regroupant les experts et cadres des deux institutions, ainsi que des visites de terrain au niveau de plusieurs installations industrielles et logistiques relevant du secteur des hydrocarbures, afin de s'enquérir de l'expérience algérienne et de tirer profit des meilleures pratiques adoptées dans les domaines du raffinage, du stockage, de la distribution et de la régulation des activités en aval.

À cette occasion, M. Arkab a réaffirmé la disponibilité de l'Algérie à poursuivre son accompagnement de la République du Tchad pour le développement de son secteur énergétique, à travers le partage des expertises et des expériences dont regorgent les institutions algériennes, à leur tête Sonatrach, l'ARH et l'Institut algérien du pétrole (IAP), de manière à contribuer au renforcement des capacités des compétences tchadiennes et à soutenir leurs projets stratégiques, selon la même source.

RÉGULARISATION FISCALE

La DGI active les guichets « TASSWIYA »

La Direction générale des impôts (DGI) a annoncé, ce lundi dans un communiqué, la mise en place de guichets baptisés «TASSWIYA» au niveau des recettes des impôts classiques, ainsi que des Centres de proximité des impôts (CPI) et des Centres des impôts (CDI) à travers l'ensemble du territoire national. Ces guichets sont destinés exclusivement à l'accueil, l'information, l'orientation et la prise en charge des contribuables et citoyens souhaitant bénéficier des dispositifs exceptionnels prévus par les articles 93 et 122 de la loi de finances

2026, relatifs respectivement à la régularisation fiscale volontaire et à l'abandon ainsi qu'à l'assainissement des dettes fiscales. Selon la DGI, la régularisation fiscale volontaire permet aux personnes physiques et morales concernées de déclarer spontanément les sommes non déclarées, moyennant le paiement d'un impôt libérateur unique de 8%, sans application de pénalités ni poursuites. Ce dispositif vise notamment les contribuables non identifiés ainsi que ceux n'ayant pas satisfait à leurs obligations déclaratives et de paiement, avec un

délaï fixé au 31 décembre 2026 pour l'accomplissement des démarches. S'agissant du dispositif d'abandon et d'assainissement des dettes fiscales, il prévoit l'annulation totale et automatique des dettes enregistrées au titre des exercices 2011 et antérieurs, ainsi qu'un abattement de 30% sur les droits simples et l'annulation des pénalités et majorations pour les dettes relatives à la période 2012-2025, sous réserve du règlement du montant restant dû au plus tard le 31 décembre 2026, en un seul versement ou par échéancier. La DGI invite les

contribuables concernés à se rapprocher des guichets «TASSWIYA» pour bénéficier d'un accompagnement personnalisé et de profiter des avantages de ces mesures visant la mise en conformité fiscale et l'apurement des dettes.

Les formulaires et documents d'information relatifs à ces dispositifs sont disponibles sur le site de la DGI (www.mfdgi.gov.dz).

Pour toute information complémentaire, un contact est également mis à disposition via l'adresse électronique dgi.tasswiya@mf.gov.dz.

HYDROCARBURES

Suivi de la mise en œuvre de l'accord Sonatrach-NAFUN

L'ambassadeur d'Algérie a reçu le directeur exécutif de NAFUN International LLC afin de faire le point sur la mise en œuvre du protocole d'accord signé en mai avec Sonatrach. La rencontre a porté sur le suivi des

mécanismes de coopération dans les services pétroliers, gaziers et les solutions technologiques. Les deux parties ont souligné l'importance de renforcer la coordination pour assurer l'exécution des objectifs fixés et

développer des projets communs. L'ambassadeur a salué un partenariat prometteur, inscrit dans la dynamique des relations algéro-omanaises, et porteur de nouvelles perspectives d'investissement.

ILLIZI

La formation professionnelle s'allie à TotalEnergies

À Illizi, trois accords de partenariat ont été signés entre le secteur de la formation et de l'enseignement professionnels et TotalEnergies Algérie, en présence des autorités locales. Ces accords visent à renforcer l'insertion des jeunes à travers l'accueil de sta-

giaires en apprentissage et en stages pratiques, ainsi que le soutien à la formation des femmes au foyer et des populations rurales via des équipements et matériels adaptés.

Le partenariat prévoit également l'ouverture d'une nouvelle spécialité en énergie

solaires au sein des centres de formation de la wilaya. Cette initiative s'inscrit dans une dynamique de coopération entre le secteur de la formation et les entreprises économiques pour améliorer l'employabilité des jeunes.

LIGNE MINIÈRE DE L'EST

Forte mobilisation logistique à Annaba

Le port d'Annaba a réceptionné, lundi soir, une importante cargaison destinée au chantier du tronçon Bouchegouf-Dréa (121 km), inscrit dans le projet de la ligne ferroviaire minière de l'Est.

Selon l'Entreprise portuaire d'Annaba, l'opération comprend 120 engins de chantier, 7.000 tonnes de structures métalliques pour les ouvrages d'art, ainsi que 23.000 tonnes de rails ferroviaires. Pour assurer le bon déroulement du déchargement et de la logistique, le port a mobilisé ses moyens humains et matériels, en coordination avec les différents intervenants. Cette opération s'inscrit dans le cadre de l'accompagnement des grands projets d'infrastructures et des orientations des autorités publiques et du groupe Serport.

NUMÉRISATION DU RÉSEAU ÉLECTRIQUE

Lancement du projet « DigiEnR »

L'ambassade d'Allemagne en Algérie a annoncé le lancement du projet « DigiEnR », visant à soutenir la numérisation du réseau électrique algérien et à faciliter l'intégration des énergies renouvelables. Financé par le ministère fédéral allemand de la Coopération économique et du Développement et mis en œuvre par la GIZ, ce projet s'inscrit dans le cadre du partenariat énergétique algéro-allemand. Il a pour objectif de moderniser le réseau électrique, d'améliorer son efficacité et d'accompagner la transition énergétique en Algérie.

CHUTE D'UN BUS À OUED EL HARRACH

Vers un renvoi du procès en appel

Le procès en appel relatif au drame de Oued El Harrach pourrait être renvoyé à la demande de plusieurs avocats constitués dans cette affaire. Ces derniers estiment ne pas avoir disposé du temps nécessaire pour préparer leurs plaidoiries, certains affirmant même n'avoir pas pu photocopier l'intégralité du dossier judiciaire.

Par Redouane Hannachi

Le président de la chambre pénale près la cour d'appel d'Alger, chargé de l'examen de ce dossier lié au tragique accident de la route survenu le 15 août 2025 vers 17h46, devra se prononcer aujourd'hui sur ces requêtes de renvoi introduites par la défense. Ce drame routier, qui avait profondément choqué l'opinion publique, s'est produit lorsqu'un bus assurant la liaison entre Mohammédia et Haï El Djamil a quitté la chaussée avant de basculer depuis un pont pour s'écraser dans l'oued El Harrach. Le bilan avait été particulièrement lourd : 18 personnes ont perdu la vie et 24 autres ont été blessées, dont deux dans un état critique. L'ampleur de la catastrophe avait nécessité un important dispositif de secours. Pas moins de 25 ambulances, 16 plongeurs et 4 embarcations semi-rigides avaient été mobilisés afin de porter assistance aux victimes, de repêcher les corps et de sécuriser la zone de l'accident. Les blessés avaient été évacués vers différents établissements hospitaliers d'Alger, tandis que les dépouilles avaient été transférées aux morgues des hôpitaux Mustapha Pacha et Salim Zmirli. Dans le cadre de l'enquête judiciaire ouver-



te après le drame, plusieurs mis en cause ont été déférés devant la justice. Le juge d'instruction près le tribunal de Dar El Beïda avait retenu plusieurs chefs d'inculpation et ordonné la détention provisoire de quatre personnes à la prison d'El Harrach. Parmi les principaux concernés figurent le chauffeur du bus et le receveur, ainsi que le propriétaire du véhicule, accusé d'avoir mis le bus en circulation dans des conditions irrégulières durant les week-ends. Un quatrième prévenu est également poursuivi pour avoir délivré une carte technique ayant permis la mise en service du véhicule malgré sa non-conformité aux normes de transport des voyageurs.

PLUSIEURS CONDAMNATIONS EN PREMIÈRE INSTANCE

Le parquet de Dar El Beïda avait ouvert une enquête préliminaire dès le 16 août 2025 afin de déterminer les circonstances exactes de ce drame. Les investigations avaient mis en évidence une perte de contrôle du bus avant sa chute depuis le pont surplombant l'oued El Harrach, dans la commune de Mohammédia. L'intervention rapide des services de la Protection civile, appuyés par des équipes de plongeurs spécialisés, avait permis de secourir les survivants et de récupérer les victimes. Les éléments de la police judiciaire avaient ensuite poursuivi les investigations afin de

reconstituer le déroulement des faits. En première instance, le tribunal de Dar El Beïda avait déjà prononcé plusieurs condamnations. Le propriétaire du bus avait écopé de cinq ans de prison ferme et d'une amende de 200 000 dinars. Le conducteur et le contrôleur technique avaient été condamnés à quatre ans de prison ferme et à la même amende. Le receveur, identifié par les initiales H.N., avait quant à lui été condamné à deux ans de prison, dont une année avec sursis, ainsi qu'à une amende de 100 000 dinars. Le dossier revient désormais devant la cour d'appel, où la question du renvoi du procès sera tranchée au cours de l'audience de ce jour.

R. H.

AFFAIRE DU BOURREAU DE BELOUIZDAD

Les rétractations rejetées par la Cour suprême

La Cour suprême a récemment tranché en rejetant, aussi bien sur la forme que sur le fond, les nouvelles demandes de rétractation introduites par le condamné, après l'échec de ses huit pourvois en cassation. Ces décisions viennent clore une nouvelle étape d'une longue procédure judiciaire engagée depuis plusieurs années. Selon les éléments de la décision rendue par la chambre criminelle, les démarches introduites ont été jugées irrecevables, les magistrats estimant qu'elles ne reposaient sur aucun élément juridique nouveau susceptible de remettre en cause les arrêts déjà prononcés. La juridiction a également considéré que ces recours successifs s'inscrivaient dans une stratégie visant à retarder l'exécution des décisions de justice et à échapper à la responsabilité pénale définitivement établie. Depuis plus de quinze ans, le principal mis en cause multiplie les procédures et les recours dans une tentative d'obtenir une révision des jugements prononcés à son encontre. Les juridictions criminelles d'Alger l'ont en effet jugé à plusieurs reprises dans des affaires particulièrement graves, aboutissant à des condamnations successives. Surnommé dans certains rapports judiciaires et médiatiques «le bourreau de l'ex-Belcourt», en référence aux quartiers d'El Hamma et de Mohamed Belouizdad, le condamné a, au fil des années, tenté divers moyens de défense devant les tribunaux. Il a notamment contesté les faits qui lui étaient reprochés et invoqué différentes versions au cours de la procédure, sans parvenir à convaincre



les juridictions saisies.

SOLIDES ÉLÉMENTS À CHARGE

Les décisions successives des chambres criminelles ont toutefois confirmé la solidité des éléments à charge retenus contre lui, issus d'enquêtes approfondies menées par les services de la police judiciaire. Ces enquêtes ont été appuyées par des expertises techniques et des investigations de terrain ayant permis de consolider les dossiers instruits. L'affaire remonte à son interpellation par les éléments de la police judiciaire d'Hussein Dey, à la suite d'une enquête déclenchée sur la base d'informations recueillies par les services compétents. Dès les premières auditions, des éléments d'aveux partiels auraient été recueillis au cours de l'enquête préliminaire,

selon les pièces du dossier. Par la suite, les investigations ont mobilisé la police scientifique ainsi que différents services spécialisés, notamment pour l'analyse des preuves matérielles et l'audition de témoins et de proches. Ces démarches ont permis de reconstituer plusieurs éléments de l'affaire et de consolider la procédure judiciaire. Les enquêteurs ont également procédé à de nombreuses vérifications de terrain et à des confrontations, afin de clarifier les circonstances des faits reprochés et de compléter le dossier d'instruction transmis à la justice. Avec la décision de la Cour suprême, les dernières tentatives de recours du condamné sont désormais rejetées, confirmant ainsi la continuité des décisions rendues par les différentes juridictions saisies dans cette affaire.

R. H.

MALVERSATION

Abdelwahid Temmar écope e 7 ans de prison ferme

Le président du pôle spécialisé dans le traitement des affaires économiques et financières près le tribunal d'Alger a condamné l'ex-ministre de l'Habitat, Abdelwahid Temmar, à sept (7) ans de prison ferme, assortis d'une amende de 8 millions de dinars, ainsi qu'à la confiscation de l'ensemble de ses biens. Lors du procès, le procureur de la République près le pôle pénal économique et financier du tribunal de Sidi M'hamed avait requis une peine de dix (10) ans de prison ferme, accompagnée de la même amende de 8 millions de dinars. Il avait également demandé la saisie de tous les biens appartenant au mis en cause. L'ancien ministre est poursuivi pour des faits de blanchiment d'argent, de dissimulation de biens issus de crimes, ainsi que pour avoir établi une procuration au profit de son fils, alors mineur, afin de transférer des capitaux vers l'étranger, notamment vers l'Espagne. De son côté, le représentant du Trésor public a demandé une indemnisation de 200 millions de centimes en réparation des préjudices subis par l'État. Les avocats de la défense ont annoncé leur intention d'introduire un recours en appel afin de demander la révision du jugement.

R.H.

COLLOQUE INTERNATIONAL SUR LE PATRIMOINE MANUSCRIT

Son importance scientifique et historique soulignée

Les participants au colloque international sur le patrimoine manuscrit ont souligné, lundi, l'importance scientifique et historique des manuscrits algériens, les qualifiant de précieux legs humain symbolisant l'Algérie et l'histoire des sciences dans les mondes arabe et musulman.

Les participants au colloque international sur le patrimoine manuscrit ont souligné, lundi, l'importance scientifique et historique des manuscrits algériens, les qualifiant de précieux legs humain symbolisant l'Algérie et l'histoire des sciences dans les mondes arabe et musulman.



mas algériens».

Il a précisé que ces manuscrits ont constitué «un axe d'étude et de recherche à la mosquée Zitouna ainsi que dans les zaouïas tunisiennes», soulignant à cet égard que «l'apport intellectuel algérien ne s'est pas limité à un espace géographique restreint, mais s'est étendu à l'ensemble de la région maghrébine et au monde». Pour sa part, le chercheur palestinien Ibrahim Bajis Abdelmadjid Al-Maqdisi a mis en lumière l'importance historique des

manuscrits scientifiques rédigés par des oulémas algériens et actuellement conservés dans des bibliothèques internationales ainsi que dans des centres religieux, notamment à La Mecque et à Al-Qods.

RÔLE MAJEUR DES OULÉMAS ALGÉRIENS

Chercheur en patrimoine et en histoire et auteur de l'ouvrage «Histoire des Algériens à Al-Qods et en Palestine», Bajis a indiqué que les oulémas algériens ont

contribué de manière effective à la diffusion du savoir à travers le monde, faisant de leur production intellectuelle «un précieux héritage civilisationnel», appelant à cet égard à l'inventaire et à la documentation de ce patrimoine afin d'en faciliter l'accès aux universitaires et aux chercheurs. De son côté, le chercheur égyptien Hassan Abid a souligné l'importance de cette rencontre dans la mise en valeur et la préservation du patrimoine manuscrit, insistant sur «la nécessité d'explorer les manuscrits scientifiques dans les domaines de la physique, de la chimie et de l'astronomie, considérés comme un trésor de connaissances nécessitant des recherches et des études approfondies».

Les travaux du colloque international sur le patrimoine manuscrit se poursuivront mardi avec la participation de chercheurs et d'universitaires algériens et étrangers à travers des interventions qui porteront notamment sur les stratégies modernes de conservation et de restauration, ainsi que sur l'exploitation de l'intelligence artificielle et des technologies numériques dans l'archivage du patrimoine manuscrit. Le programme comprend également des séances consacrées à l'histoire de la production des manuscrits et à leur inventaire dans les bibliothèques, en vue d'assurer leur protection contre la disparition.

GUERRE DE LIBÉRATION

Conférence sur les héroïnes algériennes

Le Musée national du moudjahid a organisé, lundi à Alger, une conférence intitulée «Des moudjahidate parlent des chahidate», consacrée à la présentation de témoignages vivants sur les exploits de la femme algérienne durant la Glorieuse guerre de libération nationale. La conférence a mis en exergue le parcours militant et les épopées des martyres tombées au champ d'honneur durant le mois de juin, à l'instar de Meriem

Bouattoura, Malika Gaid, Meriem Saadane et sa sœur Fadila. Dans son allocution à l'occasion, la représentante du ministère des Moudjahidine et des Ayants-droit, Mme Salima Thabet a souligné que la commémoration de l'anniversaire de la mort au champ d'honneur des héroïnes de l'Algérie permet de «connecter le présent au passé et de faire connaître aux générations les sacrifices de leurs aïeux», et ce, en sus de

constituer une reconnaissance du rôle prépondérant de la femme algérienne qui occupait le devant des rangs de la révolution aux côtés de ses frères moudjahidine. La conférence a été marquée par plusieurs témoignages, dont celui de la moudjahida Houria Toubal sur le parcours militant et la bravoure de Meriem Bouattoura et de la moudjahida Saliha Sekkai sur l'engagement des sœurs Meriem et Fadila Saâdane, citant

en particulier la participation efficace de la chahida Fadila Saâdane à la préparation de la grève des étudiants. Le moudjahid et membre de la Fédération du FLN en France, Mohamed Ghafir, dit Moh Clichy, est revenu sur le rôle de la chahida symbole Malika Gaid qui a porté l'arme et participé à plusieurs batailles contre l'armée coloniale et exercé comme infirmière de terrain avec des moyens médicaux rudimentaires.

PUB

**REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE
MINISTÈRE DES TRAVAUX PUBLICS ET DES INFRASTRUCTUREURS DE BASE
DIRECTION DES TRAVAUX PUBLICS DE LA WILAYA D'ADRAR
NIF : 4080 15 00000 1062**

AVIS DE COERCITION D'ATTRIBUTION PROVISOIRE

Conformément aux dispositions des articles 65,82 du décret présidentiel N°15-247 du 16 septembre 2015, portant réglementation des marchés publics et des délégations de service public, la direction des travaux publics de la wilaya d'Adrar informe les soumissionnaires ayant participé à l'appel d'offres national ouvert avec exigence de capacités minimales n°: 05/2026, par la correction d'attribution provisoire paru dans le quotidien *الوجدي* du 31/05/2026 et Le Géant Sportif du 01/06/2026.

La correction relatif de :

l'appel d'offres national ouvert avec exigence de capacités minimales n°: 05/2026, paru dans le quotidien *الوجدي* du 09/02/2026 et

CRÉSUS du 09/02/2026 et presses électroniques CHÉRCHELL NEWS et ALGERIE BREVES NEWS du 11/02/2026 relatif de : control géotechnique de projet Renforcement de la route reliant Adrar à Aoulef sur 50 km Wilaya d'Adrar repartie en 02 lots:

- ✓ Lot n°01 : sur 27 km du Pk 05 au Pk 12 et du Pk 53 au Pk 73
- ✓ Lot n°02 : sur 23 km du Pk 45 au Pk 53 et du Pk 73 au Pk 88

Au lieu de

l'appel d'offres national ouvert avec exigence de capacités minimales n°: 04/2026, paru dans le quotidien *الوجدي* du 09/02/2026 et

Le Géant Sportif du 09/02/2026 et presses électroniques L'ESPOIR LIBERE et INTER NEWS du 11/02/2026 relatif de : Suiwi géométrique de projet Renforcement de la route reliant Adrar à Aoulef sur 50 km Wilaya d'Adrar repartie en 02 lots:

- ✓ Lot n°01 : sur 27 km du Pk 05 au Pk 12 et du Pk 53 au Pk 73
- ✓ Lot n°02 : sur 23 km du Pk 45 au Pk 53 et du Pk 73 au Pk 88

Le reste sans changement

Que l'évaluation des offres a donné l'attribution provisoire suivante :

LOT	Laboratoire	Note technique	Montant du soumission en TTC	Observation
01	Laboratoire des Travaux Publics de l'ouste NIF : 099931010352443	70 pts	19.278.000,00 DA	Pré qualifié techniquement -Offre Moins disant
02	EURL LBTP REDOUANE ABDELAZIZ NIF : 0009390543117943	53 pts	18.611.600,00 DA	Pré qualifié techniquement -Offre Moins disant

Les soumissionnaires qui contestent cette attribution provisoire, peuvent introduire leurs recours, dans un délai de dix (10) jours à compter de la 1ère parution de cet avis dans la presse ou le BOMOP auprès de la commission des marchés publics de la wilaya d'Adrar.

Les soumissionnaires qui souhaitent prendre connaissance des résultats détaillées de l'évaluation de leurs candidatures, offres technique et financière sont invités de se rapprocher des services de la DTP, au plus tard trois (03) jours à compter du premier jour de la publication de cet avis pour leur communiquer leurs résultats par écrit.

IRAN-USA

Un nouveau cycle de négociations dès vendredi

Même si la Maison-Blanche affiche de l'optimisme, certains responsables américains demeurent réservés.

Le directeur de la CIA, John Ratcliffe, aurait estimé que les renseignements disponibles remettent en question la réelle volonté de l'Iran de se conformer aux exigences de Washington, alimentant ainsi le scepticisme sur ses engagements.

Avant même la signature officielle du mémorandum d'entente entre Washington et Téhéran, prévue vendredi en Suisse, les divergences d'appréciation autour de l'accord apparaissent déjà au grand jour. Si le président américain Donald Trump présente ce texte comme une avancée majeure susceptible d'ouvrir une nouvelle phase dans les relations entre les deux pays, plusieurs responsables américains demeurent sceptiques quant aux véritables intentions de l'Iran, notamment sur la question nucléaire.

Depuis la conclusion d'un accord préliminaire mettant fin à plusieurs mois d'affrontements régionaux, les deux parties affichent leur volonté de poursuivre les négociations. Le ministre iranien des Affaires étrangères, Abbas Araghchi, a annoncé l'ouverture d'un nouveau cycle de discussions dès vendredi afin d'aboutir à un accord définitif portant sur le programme nucléaire iranien et la levée des sanctions économiques. Selon Téhéran, le mémorandum constitue une première étape après trois mois de pourparlers menés dans un contexte de guerre et doit permettre d'instaurer une cessation durable des hostilités sur l'ensemble des fronts.

Les autorités iraniennes insistent particulièrement sur la dimension régionale de l'accord. Abbas Araghchi considère que la fin de la guerre au Liban fait partie intégrante du règlement global du conflit. Téhéran estime ainsi que tout maintien de forces sionistes sur le territoire libanais ou toute nouvelle opération militaire sioniste constituerait une violation du mémorandum. Cette lecture est toutefois loin d'être partagée par l'entité sioniste, qui a déjà indiqué vouloir conserver ses positions dans certaines zones qu'il considère stratégiques au Liban, en Syrie et dans la bande de Ghaza.



LA POSITION FERME DE WASHINGTON

À Washington, Donald Trump continue de défendre fermement l'accord. En marge du sommet du G7 en France, il a assuré que l'Iran n'obtiendra jamais l'arme nucléaire et a qualifié le compromis conclu avec Téhéran d'«accord équitable». Le président américain affirme que le processus entre désormais dans une «deuxième phase», qu'il juge plus facile à mettre en œuvre. Il a également souligné que les États-Unis n'investiraient aucun fonds en Iran et que l'objectif principal demeure l'élimination définitive

de toute capacité nucléaire militaire iranienne.

Le vice-président J.D. Vance a, pour sa part, précisé que le mémorandum ne constitue qu'un document-cadre très général d'une page et demie, les questions techniques devant être traitées lors des négociations à venir. Parmi les principaux dossiers figurent le niveau d'enrichissement de l'uranium, le devenir des stocks nucléaires iraniens ainsi que les mécanismes de contrôle et de vérification.

DOUTES PERSISTANTS

Malgré l'optimisme affiché par la Maison-Blanche, plusieurs responsables américains demeurent prudents. Le directeur de la CIA, John Ratcliffe, aurait averti Donald Trump que les renseignements recueillis par les agences américaines soulèvent de sérieuses interrogations sur la volonté réelle de l'Iran de respecter les exigences formulées par Washington. Le secrétaire d'État Marco Rubio et le secrétaire à la Défense Pete Hegseth auraient également exprimé leurs réserves

lors de réunions internes. Selon ces responsables, les discussions tenues par les dirigeants iraniens en privé ne correspondraient pas toujours aux engagements présentés aux médiateurs internationaux.

La signature officielle prévue en Suisse réunira plusieurs hauts responsables des deux pays, notamment le président du Parlement iranien Mohammad Bagher Ghalibaf, Abbas Araghchi, J.D. Vance ainsi que les envoyés américains Steve Witkoff et Jared Kushner. Des représentants du Qatar et du Pakistan participeront également aux discussions en tant que médiateurs.

Au-delà des questions nucléaires, l'enjeu de cette nouvelle séquence diplomatique concerne aussi la stabilité régionale. La réouverture annoncée du détroit d'Ormuz, la levée du blocus maritime frappant les ports iraniens et la perspective d'une désescalade au Liban sont autant d'éléments susceptibles de peser sur les marchés énergétiques mondiaux. Reste désormais à savoir si les négociations des prochains jours permettront de transformer ce fragile compromis en accord durable capable de répondre aux attentes des deux parties tout en dissipant les profondes méfiances qui subsistent de part et d'autre.

R.I/agences

Liban en attente de la mise en œuvre de l'accord

Le Liban suit avec attention la traduction concrète du mémorandum d'entente conclu entre Washington et Téhéran, censé encadrer la désescalade militaire dans la région, y compris sur le territoire libanais.

Alors que les autorités libanaises n'ont pas encore été officiellement informées du contenu précis de l'accord ni de ses modalités d'application, le président Joseph Aoun a salué le texte, mettant en avant «le respect de la spécificité libanaise». Il a toutefois insisté sur la priorité immédiate : consolider le cessez-le-feu, avant d'aborder les étapes suivantes, notamment le retrait sioniste, le déploiement de l'armée libanaise, le retour des déplacés et la reconstruction. La situation reste tendue au Liban, avec des survols de drones et des frappes sionistes signalés dans le sud du pays ainsi qu'au-dessus de Beyrouth. Le Hezbollah affirme avoir ciblé des positions sionistes, tandis qu'une source du mouvement, citée par Reuters, indique qu'aucune opération n'a été menée récemment depuis l'annonce de l'accord irano-américain, précisant que sa position dépend du respect du cessez-le-feu par l'entité sioniste.

INDONÉSIE

Un fort séisme frappe le centre du pays

Un séisme superficiel de magnitude 6,7 a frappé mardi la région de Sulawesi, dans le centre de l'Indonésie, selon l'Institut géologique américain (USGS). Les premières évaluations n'ont pas fait état de victimes ni de dégâts.

La secousse s'est produite à 03h27 GMT, à faible profondeur, dans une zone située au sud-est de Palu, dans la province de Sulawesi central. L'Agence indonésienne de météorologie, climatologie et géophysique a indiqué que les habitants de Palu et de Sigi ont fortement ressenti le tremblement de terre, tout en précisant qu'aucune alerte au tsunami n'a été déclenchée.

Dans plusieurs quartiers de Palu, des habitants ont évacué leurs habitations par précaution après avoir ressenti des secousses violentes. L'Indonésie, archipel situé sur la «ceinture de feu» du Pacifique, est régulièrement touchée par des activités sismiques en raison de la collision de plusieurs plaques tectoniques.

ELECTION DU BUREAU POLITIQUE DU HAMAS

Relance du second tour

Le mouvement «Hamas» a relancé le processus de désignation du président de son bureau politique à travers un second tour de vote, après l'échec du premier tour, qui n'avait pas permis de départager les candidats en raison notamment de l'utilisation de bulletins blancs.

Deux figures s'affrontent pour la présidence : Khaled Mechaal, ancien chef du bureau politique, et Khalil al-Hayya, responsable du bureau de Ghaza et chef de l'équipe de négociation du mouvement dans les discussions sur un cessez-le-feu à Ghaza.

Selon des sources de Hamas à Ghaza, le scrutin se déroule dans un contexte sécuritaire



extrêmement tendu, marqué par des assassinats ciblés. Le vote se fait via des enveloppes fermées, transmises aux électeurs habilités puis retournées selon des procédures sécuri-

sées visant à éviter toute fuite.

L'élection est organisée au sein du Conseil de la Choura, composé de 71 membres représentant Ghaza, la Cisjordanie et l'étranger. Le processus, autre-

fois limité à 50 membres, a été élargi au fil des années.

Hamis traverse une période difficile depuis l'escalade du conflit après le 7 octobre 2023, avec des pertes importantes et des perturbations internes. Le mouvement est actuellement dirigé par un conseil provisoire en attendant une nouvelle direction élue.

Le second tour, initialement prévu peu après le premier, a été retardé en raison des conditions sécuritaires et des consultations politiques en cours. Le recours aux bulletins blancs lors du premier tour est interprété par certains comme un signe de tensions internes et de désaccords sur la ligne politique du mouvement.x

MONDIAL-2026

Pluie de matchs nuls

Pour ce cinquième jour de Mondial, les équipes engagées se sont livrées coup pour coup... au final, toutes les rencontres se sont soldées sur des partages de points

Première surprise de taille au Mondial : l'Espagne, l'un des principaux favoris, s'est fait piéger par le petit Cap-Vert lundi (0-0), tandis que l'Iran s'apprête à affronter la Nouvelle-Zélande à Los Angeles, quelques heures après l'annonce d'un accord de paix avec le gouvernement américain.

Championne d'Europe et prétendante au titre mondial, l'Espagne s'est montrée incapable de trouver la faille face au modeste Cap-Vert (0-0), malgré l'entrée de sa star Lamine Yamal pour les vingt der-



nières minutes.

Un coup de massue pour une équipe arrivée sûre de sa force. Mais la Roja n'a jamais réussi à se défaire du bloc bas cap-verdien, qui a parfaitement contenu les coéquipiers de Rodri, sifflés par séquences dans le stade d'Atlanta.

Le gardien du Cap-Vert, Vozinha, n'oubliera jamais ce 15 juin. Il disputait, à 40 ans, son premier match dans un Mondial et a été désigné homme du match, sans aucune concurrence possible tant il a été héroïque face aux attaquants espagnols.

Dans un groupe H où l'adversité va aller crescendo, les Espagnols devront hausser leur niveau face à l'Arabie saoudite puis à l'Uruguay de Marcelo Bielsa.

LA BELGIQUE SAUVE LES MEUBLES

La Belgique de Rudi Garcia, qui restait sur 13 matchs sans défaite, en a ajouté un de plus, mais en concédant un nul (1-1) contre l'Égypte à Seattle, où Mohamed Salah a été peu en vue.

C'est grâce à Emam Ashour (20e) que les Pharaons ont ouvert le score, un avantage non volé à la mi-temps. Mais l'entrée de Romelu Lukaku en deuxième période a donné aux Diabes Rouges la puissance qui leur manquait.

Sous la pression du colosse de Naples, le malheureux Mohamed Hany a marqué contre son camp le but égalisateur de la Belgique (1-1, 66e), qui pouvait mieux respirer, mais pas vraiment souffler. Car elle

s'est ensuite montrée trop brouillonne pour pouvoir s'imposer, en dépit de plusieurs occasions en fin de match.

SABRI LAMOUCHEI RENVOYÉ

Un petit match, puis s'en va. Au lendemain du large revers de la Tunisie, écrasée 5 à 1 par la Suède, Sabri Lamouchi n'est plus le sélectionneur de la Tunisie. Au lendemain de la lourde défaite concédée face à la Suède (5-1) à l'occasion de la première journée du groupe E du Mondial-2026, la Fédération tunisienne de football a indiqué « qu'un accord a été officiellement conclu pour le limogeage » de l'entraîneur français.

Une décision inattendue après l'entrée en lice des Aigles de Carthage au Mondial-2026. Pour remplacer le technicien nommé en janvier dernier, l'instance a jeté son dévolu sur un autre français, Hervé Renard, ancien entraîneur de Sochaux et Lille et ex-sélectionneur du Maroc et de l'Arabie saoudite. L'événement est loin d'être rarissime en effet, lors du Mondial français de 1998, le Polonais Henryk Kasperczak avait été démis de ses fonctions au sein de l'équipe, là encore, de Tunisie, après deux défaites en phase de groupes, contre l'Angleterre (0-2) et la Colombie (0-1). L'intérimaire Ali Selmi avait ensuite décroché le seul point des Aigles de Carthage dans la compétition, face à la Roumanie (1-1).

DES SÉLECTIONNEURS LIMOGÉS EN PLEIN MONDIAL

L'addition avait été particulièrement

lourde pour la Corée du Sud dirigée par Cha Bum-geun, battue par le Mexique (1-3) puis largement dominée par les Pays-Bas (0-5), l'un des favoris de la compétition. À la tête de la sélection sud-coréenne depuis quatorze ans, ce technicien à la philosophie offensive avait été limogé dès la fin du deuxième match.

Déjà en 1998, dans le groupe de la France, le Brésilien Carlos Alberto Parreira n'avait pas mené l'Arabie saoudite au bout du tournoi après deux défaites, dont une lourde face aux Bleus (0-4). Le champion du monde 1994 avec le Brésil quittait ainsi la compétition avant même la dernière journée de poules, la qualification étant déjà hors de portée.

LE CAS PARTICULIER DE JULEN LOPETEGUI

Parfois, les sélectionneurs quittent le navire avant même le coup d'envoi. En 1954, l'Écossais Andy Beattie avait jeté l'éponge après un seul match perdu face à l'Autriche (0-1), à la suite d'un long conflit avec sa fédération sur la composition de son groupe pour la Coupe du monde en Suisse. L'équipe écossaise n'avait pas su réagir, concédant ensuite une lourde défaite contre l'Uruguay (0-7).

Enfin, le cas de Julen Lopetegui reste à part : le sélectionneur espagnol avait été démis de ses fonctions à deux jours du premier match de la Coupe du monde 2018 face au Portugal, après l'annonce de son arrivée au Real Madrid

●CAP-VERT

LE GARDIEN VOZINHA DANS L'HISTOIRE

En gardant les cages du Cap-Vert inviolées, durant sa première en Coupe du Monde, Vozinha est entré dans l'histoire de la compétition.

Le portier des Requins Bleus a écaeuré l'Espagne lundi 0-0 en enchaînant les arrêts. Il a réussi 7 parades dont 6 sur des tirs depuis la surface de réparation.

Il a eu une note de 9,7 de Sofascore et a été ainsi désigné MVP de la rencontre. Une belle performance pour le quarantenaire.

A 40 ans et 12 jours, Vozinha est devenu le troisième gardien le plus âgé à garder ses cages inviolées lors d'un match entier de la Coupe du Monde FIFA, selon Opta.

Il vient tout juste après l'Anglais Peter Shilton (40 ans, 281 jours) et l'Italien Dino Zoff (40 ans, 130 jours). Deux géants dans le but. Les Requins Bleus vont défier l'Uruguay puis l'Arabie Saoudite pour tenter de se qualifier une première fois au second tour du tournoi.

●MEXIQUE

GUILLERMO OCHOA PART EN RETRAITE

Le légendaire gardien mexicain Guillermo Ochoa a confirmé que la Coupe du monde 2026 marquera la fin de sa carrière internationale et sera son dernier tournoi en tant que footballeur professionnel. S'exprimant avant le tournoi, le joueur de 40 ans est revenu sur son lien profond avec l'équipe nationale et sur sa décision de tourner la page du football.

« L'équipe nationale du Mexique a toujours été ma boussole, ma force motrice, tant dans ma carrière que dans ma vie. Je ne peux pas imaginer ma carrière sans la sélection. Je ne sais pas ce qu'elle aurait été sans elle. Alors que mon aventure avec l'équipe nationale touche à sa fin, je ne trouve plus de sens au football. Je ne vois plus de raison de continuer à jouer. J'ai savouré chaque instant passé ici. J'ai tout donné sur le terrain. Je pars le cœur en paix, la tête haute, et avec une immense fierté d'avoir vécu cette expérience. » Ochoa fera ses adieux devant son public, alors que le tournoi sera coorganisé par le Mexique, les États-Unis et le Canada. Pour un joueur qui a incarné la résilience et la constance avec El Tri, c'est une sortie à la hauteur de sa légende. Sa présence dans les cages manquera, mais son héritage comme l'un des plus grands gardiens de but mexicains est déjà assuré.

●REAL MADRID

ANTONIO RÜDIGER PROLONGE



C'est officiel : Antonio Rüdiger prolonge son contrat avec le Real Madrid. Lors de la Coupe du monde, Antonio Rüdiger est devenu un simple remplaçant en équipe d'Allemagne, tandis qu'au Real Madrid il demeure le pilier de la défense.

Le club le plus titré d'Espagne a annoncé mardi la prolongation d'un an, jusqu'en 2027, du contrat du joueur de 33 ans, qui devait expirer à

la fin du mois.

Au Real Madrid, Rüdiger n'a disputé que 18 matches de championnat la saison dernière en raison de blessures, mais il était systématiquement aligné dès qu'il était apte. En équipe d'Allemagne, la situation est différente sous les ordres du sélectionneur Julian Nagelsmann : malgré ses 83 sélections, Rüdiger est le premier remplaçant des défenseurs centraux titulaires Jonathan Tah (Bayern Munich) et Nico Schlotterbeck (Borussia Dortmund). Lors du match d'ouverture de la Coupe du monde contre Curaçao (7-1), il est entré en jeu à la 73^e minute.

●AC MILAN

RÚBEN AMORIM, NOUVEAU COACH

L'AC Milan a officiellement trouvé son nouvel entraîneur. Le club lombard a jeté son dévolu sur le technicien portugais Rúben Amorim qui prendra les rênes des Rossoneri pour les prochaines saisons.

Le journaliste spécialiste du mercato, Fabrizio Romano, a confirmé que Rúben Amorim avait

signé son contrat avec l'AC Milan après la finalisation de tous les détails de l'accord. Le nouvel entraîneur milanais s'est engagé jusqu'en juin 2028. Son contrat porte sur deux saisons avec une option de prolongation d'un an supplémentaire. Toutes les formalités administratives ont été accomplies et les documents officiels ont été signés. L'entraîneur portugais succède ainsi à Massimiliano Allegri et aura pour mission de ramener l'AC Milan au premier plan aussi bien sur la scène nationale qu'europpéenne.



MC ALGER

Abderaouf Ahmia nommé directeur général

Ce cadre expérimenté du groupe Sonatrach aura pour mission d'accompagner la restructuration du club champion d'Algérie et de renforcer sa gouvernance en vue des prochaines échéances nationales et continentales.

Le MC Alger poursuit sa restructuration administrative en vue de la saison 2026-2027. Le club algérois a officialisé, avant-hier, la nomination d'Abderaouf Ahmia au poste de directeur général.

Dans un communiqué publié sur ses plateformes officielles, le champion d'Algérie en titre a indiqué que le nouveau responsable est un cadre dirigeant expérimenté du groupe Sonatrach. Fort d'un parcours riche dans le domaine financier, M. Ahmia a notamment occupé les fonctions de directeur financier au sein de Sonatrach Engineering Project Management, de directeur financier adjoint au siège de la direction générale de cette société, ainsi que de chef du département des finances au niveau du siège central de la direction générale.

La direction du Doyen a souligné que cette expérience constitue un atout majeur pour



accompagner les ambitions du club. Selon le communiqué, Abderaouf Ahmia aura pour mission de soutenir le processus de restructuration engagé par le MCA, de contribuer à son développement et de renforcer sa dynamique de croissance.

L'installation officielle du

nouveau directeur général a eu lieu lors d'une réunion tenue au centre Abderrahmane Aouf « Baba Hamoud », en présence du président du conseil d'administration, Mohamed Hakim Hadj Redjem. À cette occasion, ce dernier a présenté le nouveau responsable aux membres de

l'administration du club, marquant ainsi sa prise de fonctions officielle.

Lors de cette rencontre, Hadj Redjem a exposé les grandes lignes de la feuille de route du club sur les plans sportif, administratif et organisationnel. Il a également annoncé que plusieurs nominations seront dévoilées dans les prochains jours afin de renforcer davantage la structure administrative et sportive du MCA.

Ces changements s'inscrivent dans le cadre des préparatifs des prochaines échéances nationales et continentales. Ils traduisent la volonté des dirigeants mouloudéens de consolider la gouvernance du club afin d'accompagner ses ambitions futures.

Pour rappel, le MCA reste sur une saison historique, conclue par un troisième titre consécutif en championnat, confirmant ainsi sa suprématie en Ligue 1 Mobilis.

ES SÉTIF

Cinq recrues et un nouveau souffle sportif

L'ES Sétif a officiellement lancé son mercato estival en vue de la saison 2026-2027, en annonçant l'arrivée de cinq nouveaux joueurs destinés à renforcer son effectif.

Dans un communiqué publié sur ses canaux officiels, la direction sétifienne a confirmé les signatures du milieu de terrain Larbi Tabti, en provenance du MC Alger, du défenseur Slimane Bouteldja, arrivé de l'Olympique Akbou, ainsi que du milieu offensif Mohamed Réda Boumechra, en provenance de l'USM Khenchela. Le club a également officialisé les arrivées du défenseur Anis Khemaissia, ex-Al Hilal Benghazi, et de l'ailier Islam Belkhir, recruté au CR Belouizdad.

La direction a précisé que l'ensemble des recrues ont signé des contrats définitifs et seront présentées officiellement ultérieurement. Parallèlement, l'Entente poursuit sa politique de valorisation des jeunes talents, avec l'intégration de quatre joueurs issus de la catégorie U21 : Zakaria Terad, Imad-Eddine Bouchakoura, Abderrahmane Bounekab et Idriss Messahel.

Sur le plan technique, l'incertitude demeure concernant le poste d'entraîneur. Depuis le départ de Lotfi Amrouche, la direction n'a toujours pas désigné de successeur. La piste menant à Kheireddine Madoui a été évoquée, avant d'être finalement écartée.

Après une saison 2025-2026 jugée décevante, conclue à la 10e place avec 39 points (à égalité avec l'USM Alger), l'ES Sétif espère retrouver les premiers rôles grâce à ce recrutement ambitieux et à une nouvelle dynamique sportive.

USM ALGER

Islam Merili s'engage avec Al-Ahly Libye

L'USM Alger perd l'un de ses éléments les plus importants. Le milieu de terrain algérien Islam Merili s'est officiellement engagé avec Al-Ahly Tripoli, a annoncé le club libyen sur ses réseaux officiels. Les dirigeants d'Al-Ahly n'ont toutefois pas communiqué les détails financiers ni la durée du contrat du joueur. Cette arrivée s'inscrit dans la volonté du club libyen de renforcer son effectif avec des joueurs expérimentés du continent africain. Arrivé à USM Alger en 2021, Islam Merili s'est rapidement imposé comme un élément incontournable de l'entrejeu usmiste. Apprécié pour son volume de jeu, sa capacité à récupérer les ballons et à assurer la liaison entre la défense et l'attaque, il a largement contribué aux succès du club algérois ces dernières saisons. Sous les couleurs des Rouge et Noir, Merili a enrichi son palmarès avec cinq trophées majeurs, dont la Coupe de la Confédération de la CAF remportée à deux reprises, la Supercoupe de la CAF ainsi que deux Coupes d'Algérie. Son départ constitue une perte importante pour l'USMA, qui devra désormais trouver un successeur capable d'apporter le même équilibre au milieu de terrain à l'approche de la nouvelle saison. De son côté, Merili tentera de relever un nouveau défi en Libye et de poursuivre sa progression au sein d'un club ambitieux du football nord-africain.

CAP SUR LA CAF A

Lancement du premier module à Tlemcen

La Direction technique nationale (DTN), à travers son département de la formation, a donné, avant-hier, le coup d'envoi du premier module de la formation CAF A au Centre technique régional de Tlemcen, au profit des candidats des groupes 2 et 4, au titre de la saison 2026-2027, a indiqué la Fédération algérienne de football (FAF) sur son site officiel. La cérémonie d'ouverture a été présidée par le directeur technique national, M. Ali Moucer, souligne la même source. Cette session est animée

par des formateurs fédéraux ainsi que par des instructeurs agréés par la Confédération africaine de football (CAF), avec un dispositif d'encadrement spécifique mis en place pour chacun des deux groupes. Combinant contenus théoriques et mises en situation pratiques, ce premier module se poursuivra jusqu'au 18 juin en cours, dans le cadre du programme de formation visant à renforcer les compétences des entraîneurs et à accompagner le développement du football national.



INTERNATIONAL ALGÉRIEN U23

Kaïl Boudache signe à Lyon

L'Olympique Lyonnais a officialisé l'arrivée de la jeune promesse algérienne Kaïl Boudache pour un contrat de cinq ans, à l'occasion de son 20e anniversaire. Une signature qui marque un tournant dans la carrière de l'ailier droit, auteur d'une saison remarquable et désormais lié aux Gones sur le long terme. Formé à l'OGC Nice, le jeune international U23 algérien a franchi un cap cette saison en intégrant progressivement le groupe professionnel dirigé par Claude Puel. Il s'est illustré notamment lors des barrages de Ligue 1/Ligue 2 face à AS Saint-Étienne, où il a trouvé le chemin des filets lors d'un succès retentissant (4-1).

Avant son départ, Boudache a disputé 19 rencontres et inscrit 3 buts,



confirmant un potentiel prometteur qui n'a pas échappé aux recruteurs de l'Olympique Lyonnais. Séduit par sa vivacité et sa qualité technique, la direction lyonnaise n'a pas hésité à lui offrir un premier contrat professionnel,

après ses débuts en Ligue Europa face à Go Ahead Eagles. À seulement 20 ans, l'ailier algérien s'apprête désormais à écrire un nouveau chapitre de sa carrière dans un club habitué à développer de jeunes talents.

VOLLEYBALL

Les U17 en stage

Une délégation sportive tunisienne est arrivée en Algérie pour participer à des stages de préparation conjoints avec des athlètes algériens, dans le cadre du programme de coopération bilatérale entre les deux pays dans le domaine du sport. Accueillie à l'aéroport international d'Alger par des responsables du ministère des Sports, la délégation est conduite par Mohamed Ali Nafzi.

Ce programme, prévu du 14 au 21 juin 2026, réunit des sportifs de plusieurs disciplines afin de renforcer les échanges et d'améliorer les performances à travers des stages communs.

Par ailleurs, la Fédération algérienne de volley-ball a indiqué que la sélection nationale U17 masculine a entamé un stage conjoint avec son homologue tunisienne au Centre « Frères Soukane » de Fouka (Tipaza), dans le cadre de la Semaine de l'amitié algéro-tunisienne et des préparatifs pour le Championnat du monde.

Mots Croisés

1										
2										
3										
4										
5										
6										
7										
8										
9										
10										

HORIZONTALEMENT

- 1- Élevée par les fils de Noé - Tas.
- 2- Interjection - Langue propre à une Nation ou une province.
- 3- Partie ceintree d'une voûte - Pour la troisième fois.
- 4- Note - Nain fabuleux.
- 5- Groupe de maisons - Récipient où mangent et boivent les bestiaux.
- 6- Élément d'une roue - Auxiliaire.
- 7- Monument de mémoration - Dénudé.
- 8- Lueur - Bonnes d'enfants.
- 9- Couvert d'eau - Sorte d'ornement.
- 10- Plante légumineuse - Absorber le lait des mamelles.

VERTICALEMENT

- 1- Dieu des Phéniciens - Capitale européenne.
- 2- Bronze - Quant il est sauvage, c'est le zèbre.
- 3- L'animal qui l'a, n'a pas besoin de dents - Plaie.
- 4- Sert pour l'écoulement des eaux usées - Négation.
- 5- Joignant - Fin anglaise.
- 6- Formé de deux - Choisis.
- 7- Animal de l'Amérique du sud - Battrer aux échecs.
- 8- Générateur d'énergie - Avec quoi on sillonne la terre.
- 9- Celui qui l'a rendue n'est plus - Ville de Suisse.
- 10- Suite - Utiliser.

4x4

Parmi ces quatre séries de quatre mots, un seul est juste, à vous de le découvrir

Grondissime
Grandissime
Grandicime
Granddissime

Rommarin
Romarain
Romarin
Raumarin

Pelotonnement
Pellotonnement
Pelotonnement
Pelotanement

Synthétiser
Sinthétiser
Synthetiser
Synthéttiser

Les mots fléchés

ABATRE PLUSIEURS HUMAINS	SE FROTTE LE CORTÈGE APPRÊTÉE	PIÈCE DE CHARRUE FAUX MARBRE	TEMPÉRÉE	CERTIFIÉES PRÉCÈDE ...FAKROUN	FUSÉE EURO-PÉENNE	PRENOM ARABE
TOPO			PALPERA SENTIR MAUVAIS			
TRÈS JEUNE ENFANT CHARNU DERRIÈRE					C'EST LUI PIÈCES DE VIANDE	
			ON L'EXTRAIT DU FILON CONSEIL			
SORTI SAIN ET SAUF TROUBLÉE					SENSATION AUDITIVE LE CAVALIER Y A PIED	ENTRE OURAL ET PACIFIQUE
		STARS				
EN BOURGOGNE PREMIÈRES PAGES		INSPECTES APRÈS LA				DÉSHABI-LÉE
			CUBE DE BOIS ENSEMBLE DE NAVIRES			NOTA BENE MONUMENTS FUNÉRAIRES
LONGUE PÉRIODE	CONIFÈRE ORIENT		PRODUIT UN EFFET		SORTIE POURVUE	
		GOUTTE À L'OEIL CRI DE MINET			APRÈS BIS TRAITAI AVEC GÉNÉROSITÉ	
REQUÊTE SIGNÉE À PLUSIEURS	BROUILLARD LONDONIEN GARNIE ÉCOLE		DEVIENT PRESSANT CAVITÉS DES YEUX			ALOURDIS-SANT LA MONGOL-FIÈRE
				PARTI RAYÉ		
SPORT VOISIN DU KAYAK	CHAGRINÉE AVANCER DANS L'EAU					ESQUIVA
			NIAISE COUP AU TENNIS			
INDIVIDU FAMILIER	SYMBOLE DE L'OR POISSON ROUGE		MESURE CHINOISE EXISTE		GLOUSSÉ CENT MÈTRES CARRÉS	PETIT ÉCRAN SCIENCE ÉCOURTÉE
		DONNAI MA VOIX ARTICLE MASCULIN				JOYEUX APRÈS RÉ
VOLONTAIRE COIFFURE BASQUE						
			SÉLÉNIUM AU LABO		I GREC	

BIFFE-TOUT

EN 6 LETTRES :

L'avoir, c'est être dans le vrai

- | | | |
|-----------|-------------|-------------|
| ADAGIO | DÉCLIN | ORANGE |
| AFFERMI | DÉPOUSSIÉ | OUÏE |
| AGRONOMIE | RER | PAGE |
| AJUSTEUR | EMPLOYÉE | PARAPHRASER |
| ALLÉCHER | ENZYME | PÉTARADE |
| AMOUR | ESCAPADE | PHOSPHATE |
| BALTE | GARNIR | PLANNING |
| BANALISER | GIGOLO | PROLIXE |
| BRADERIE | ICÔNE | PUDEUR |
| BRICOLEUR | IMAGINER | RAVIOLI |
| BUNKER | INOUI | RECEVOIR |
| CABAN | JUMENT | RÉVOCATOIRE |
| CAHIER | LIBÉRAL | RONGER |
| CANYON | MICROSILLON | SAFARI |
| CHAHUTER | MOUTARDE | SÉNILE |
| CHEVILLE | MUTATION | SOIR |
| CIEL | NOIX | SOULIER |
| CLOCHARDE | NOUVELLE | TANNAGE |
| COLORANT | ONDULEUR | VESTON |
| CORRECTIF | ORAN | |

P	L	A	N	N	I	N	G	R	E	R	E	I	S	S	U	O	P	E	D
M	F	L	A	R	E	B	I	L	R	E	N	I	G	A	M	I	E	A	A
I	R	I	N	A	B	A	C	A	G	R	O	N	O	M	I	E	I	L	J
C	C	A	T	I	A	D	A	G	I	O	N	O	T	S	E	V	R	L	U
R	R	L	U	C	O	L	O	G	I	G	C	A	N	Y	O	N	E	E	S
O	R	O	O	N	E	R	E	D	A	P	A	C	S	E	R	O	D	C	T
S	N	U	O	C	E	R	P	E	T	A	R	A	D	E	U	N	A	H	E
I	E	I	E	K	H	R	R	A	F	F	E	R	M	I	E	D	R	E	U
L	X	N	N	D	E	A	E	O	E	G	N	A	R	O	L	U	B	R	R
L	S	U	Z	I	U	X	R	E	C	B	A	L	T	E	O	L	M	P	E
O	B	A	H	Y	I	P	M	D	A	R	E	P	A	C	C	E	O	H	R
N	T	A	F	L	M	P	R	E	E	R	E	N	O	C	I	U	U	O	I
E	C	N	O	A	L	E	L	E	E	R	I	S	O	I	R	R	T	S	O
G	L	R	A	O	R	L	E	T	C	L	E	R	I	R	B	D	A	P	T
A	P	L	Y	R	I	I	U	L	O	E	E	I	I	L	E	I	R	H	A
N	L	E	E	V	O	H	R	I	I	G	V	N	L	C	A	E	D	A	C
N	E	E	E	V	A	L	V	U	N	N	R	O	L	U	I	N	E	T	O
A	S	H	I	H	U	A	O	O	O	A	E	I	I	U	O	G	A	E	V
T	C	O	C	C	R	O	R	C	G	M	N	S	O	R	A	S	N	B	E
M	U	T	A	T	I	O	N	R	E	S	A	R	H	P	A	R	A	P	R

SOLUTIONS DES JEUX PRÉCÉDENTS

MOTS FLÈCHES

HORIZONTALEMENT

- RECEVEUR - ITOU - PUNISSABLE - R - NOEUD
- APLATIE - TIRER - SERUM - POLIRAS - SE - PO - ILE - BECS - ERS - IRE - MARRANTE - TROTTE - CD - MUTANT - ETUDIE - NEPTUNE - VISE - UT - IS - ESPECES - EVE - ME - EST - S - GLACÉE - MU - ETE - PENDRA - PRO - ACE - FOURBU - IL - LUEUR - DEMOLI - TERNI - MINARET.

VERTICALEMENT

- DEPOTOIR - UNTEL - CLE - CUEILLETTE - VAPEUR - PENURIE - RAPIECE - EN - VIDER - MONTS - ENFUI - SES - RABATU - MEDOR - USA - SERT - NEE - RU - M - DRAPS - CRIEES - MARDI - BLESSANT - PEU - BEN - HILARE - NEUVES - PUMA - TETU - ET - DICTER - OR - LO - IMPRECISE - TOILE - URE - OS - DEESSE - LIT.

MOTS CROISÉS

HORIZONTALEMENT

- 1- ADIGE - PALE. 2- DIS - RHODES. 3- EGORGE - MET. 4- NU - AORTE - E. 5- EMIT - OTER. 6- USEE - URSS. 7- S - USINE - PI. 8- ADMETS - TIR. 9- GUERET - ICI. 10- ESSE - ETRES

VERTICALEMENT

- 1- ADEN - USAGE. 2- DIGUES - RUS. 3- ISO - MEUTES. 4- G - RAIES - RE. 5- ERGOT - ILE. 6- HER - UNITE. 7- PO - TORES - T. 8- ADMETS - TIR. 9- LEE - ESPECE. 10- ESTER - ISIS.

4x4

Poinçonnage - Scolastique
Sclérose - Vagabondage

BIFFE-TOUT : SOBRES



Page réalisée
par Souiki Sidali



10/10 LES BRÉSILIENS CHOISSENT L'ALGÉRIE

L'influenceur, acteur et acrobate algérien Lokmane DZ, connu pour ses performances de rue à Times Square, a réalisé un micro-trottoir dans lequel il demandait à des supporters brésiliens de choisir entre l'Algérie et l'Argentine. Dans la vidéo, tous les Brésiliens interrogés ont spontanément porté leur choix sur l'Algérie, suscitant de nombreuses réactions sur les réseaux sociaux, avec près de 3 millions vues. Les internautes ont trouvé la séquence amusante, beaucoup y voyant un clin d'œil à la rivalité historique entre le Brésil et l'Argentine.

9/10 «KASSAMAN» RÉSONNE À KANSAS CITY

Des images devenues virales montrent un camion de pompiers à Kansas City diffusant à plein volume l'hymne national algérien, tandis que des rues remplies de supporters vêtus du maillot de l'équipe nationale et brandissant des drapeaux algériens le reprenaient en chœur. La séquence a largement circulé sur les réseaux sociaux, cumulant plus de 552k vues. Les internautes ont salué une scène festive et émouvante illustrant l'attachement de la diaspora algérienne à ses couleurs nationales, tout en remerciant les pompiers pour ce geste.



8/10 ALGÉRIE-VIETNAM : DESTINS CROISÉS



L'influenceur franco-vietnamien Dylan Siva (Dylls Viet) affirme que les Vietnamiens sont parfois surnommés «les Algériens d'Asie» et les Algériens «les Vietnamiens d'Afrique», en raison de leur histoire marquée par la colonisation, la guerre et la résistance. Il souligne également des liens historiques souvent méconnus, comme l'exil en Algérie du roi vietnamien Hàm Nghi par les autorités coloniales françaises, ainsi que celui de familles algériennes envoyées en Indochine, dont certaines sont revenues en Algérie avec des épouses vietnamiennes. Avec plus de 478k vues, de nombreux internautes saluent un parallèle historique pertinent entre deux peuples marqués par la lutte anticoloniale, tout en estimant que cette comparaison reste avant tout symbolique.

7/10 SAUT FATAL



Au Brésil, Maria Eduarda Rodrigues de Freitas, 21 ans, est décédée lors d'un saut à l'élastique dans l'État de São Paulo. Selon la police, elle aurait dû être attachée à deux cordes de sécurité, mais aucune n'était en place au moment du saut. Les trois encadrants arrêtés affirment ne pas savoir qui a omis cette vérification. L'équipe n'était en règle et ne disposait pas d'autorisation pour exercer sur le site. Trois autres personnes sont également visées par l'enquête. Cette tragédie met en lumière de graves défaillances de sécurité et l'absence de contrôle rigoureux dans certaines activités à risque dans des pays très fréquentés par des touristes. Avec plus de 125k vues, beaucoup d'internautes dénoncent une négligence grave et réclament des sanctions exemplaires.

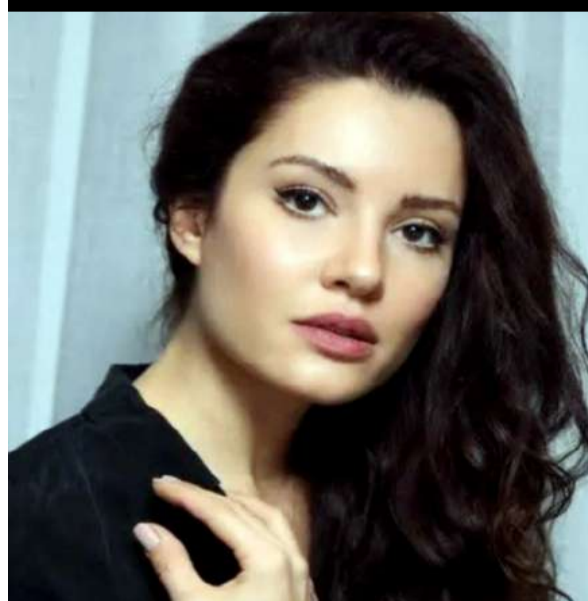
6/10

DES SUPPORTEURS HORS-JEU

Depuis l'arrivée de Lionel Messi à Inter Miami CF, certains nouveaux supporters américains semblent encore mal connaître les règles du football international. Une vidéo devenue virale montre un fan demandant pourquoi la star argentine ne joue pas pour l'équipe nationale des États-Unis lors du Mondial. Habitué au système des franchises sportives américaines, certains ont cru qu'un joueur qui rejoint un club américain représente automatiquement le pays. Cette confusion a suscité de plus de 35k réactions sur les réseaux sociaux, où certains internautes ont ironisé sur la méconnaissance du football international par une partie du public américain.

5/10

ECE IRTEM S'ÉTEINT À 35 ANS



L'actrice turque Ece Irtem, connue pour son rôle d'İşil dans la série «KızılıçıkŞerbeti» (Sorbet aux canneberges), est décédée subitement à l'âge de 35 ans. Selon les premiers éléments, elle aurait été victime d'une crise cardiaque à son domicile alors qu'elle se trouvait avec sa mère. Malgré l'intervention rapide des secours, elle n'a pas pu être réanimée. Sa disparition a provoqué une vive émotion en Turquie, d'autant qu'elle est survenue quelques heures seulement après son anniversaire. Avec plus de 25k vues, les internautes expriment leur stupeur face à cette disparition brutale et rendent hommage à une actrice appréciée, partie à un âge jugé beaucoup trop jeune.

4/10

TEMPÊTE AU MONDIAL

L'arbitre VAR Shaun Evans a secoué la Coupe du Monde en faisant le signe «OK» inversé, assimilé par certains au geste suprémaciste «White Power», avant le match Allemagne-Curaçao. La FIFA a rapidement mené l'enquête et blanchi l'Australien, qui a plaidé le tic inconscient lié au maniement d'un stylo. Pour éviter de nouveaux incidents, la réalisation TV ne filme désormais plus les arbitres de face. Avec plus de 13k vues, la toile reste profondément divisée entre ceux qui dénoncent une provocation évidente et ceux qui critiquent une paranoïa disproportionnée.

3/10

NICKI MINAJ ET TRUMP L'IA FAIT POLÉMIQUE



La rappeuse Nicki Minaj a souhaité un joyeux 80e anniversaire à Donald Trump en publiant sur X plusieurs images générées par IA les montrant ensemble, dont une avec Elon Musk et Sydney Sweeney. La star affiche depuis plusieurs mois son soutien au président américain, affirmant être l'une de ses plus grandes admiratrices malgré les critiques. Avec plus de 7k vues, une large partie des internautes, y compris de nombreux fans de Nicki Minaj, critique son rapprochement avec Trump et l'accuse d'avoir radicalement changé de position politique, tandis que ses soutiens saluent sa liberté d'exprimer ses opinions.

2/10 DRÔLE DE FAÇON DE CÉLÉBRER UN DIPLÔME

Depuis quelque temps sur internet, on voit des photos bizarres d'étudiantes algériennes qui viennent d'avoir leur diplôme. Au lieu de sourire debout et de poser sagement avec leur robe noire et leur chapeau, elles se prennent en photo allongées par terre, sur le ventre, comme si elles étaient évanouies ou mortes de fatigue au milieu des escaliers de l'université. Avec plus de 250 réactions, cette trend est perçue par certains internautes comme une façon de dire qu'elles ont tellement travaillé, passé de nuits sans dormir et stressé pour leurs examens qu'elles sont complètement épuisées. Pour d'autres, c'est aussi une façon de rire de l'avenir, car beaucoup ont peur de ne pas trouver de travail après toutes ces années d'efforts.

1/10 AMEL BENT ET SON IDENTITÉ ALGÉRIENNE

La chanteuse Amel Bent revient encore une fois sur son lien profond avec ses origines algériennes. Bien que franco-algérienne, elle explique que devoir demander un visa pour se rendre en Algérie, notamment pour les funérailles de sa grand-mère, a été une expérience marquante



et difficile émotionnellement. Depuis, elle a obtenu la nationalité algérienne, qu'elle considère comme une reconnaissance symbolique de son identité. Elle évoque aussi l'influence de sa famille et les valeurs de dignité et d'autonomie transmises par sa grand-mère. Avec plus de 100 réactions, les internautes saluent son témoignage sincère et émouvant sur l'identité et les origines.

TRAFIC DE STUPÉFIANTS DEPUIS LE MAROC

ALERTE AUX FRONTIÈRES ESPAGNOLES

La situation actuelle met en évidence une tension persistante entre le renforcement des dispositifs de contrôle et la capacité d'adaptation des réseaux de trafic.

Ees autorités espagnoles à Ceuta ont récemment intensifié leurs dispositifs de sécurité en lançant une session de formation spécialisée destinée aux agents de police chargés de la lutte contre la contrebande et la criminalité organisée. Cette initiative s'inscrit dans un contexte de vigilance accrue face à la persistance des flux de stupéfiants, notamment de résine de cannabis, en provenance du Maroc, qui continuent d'alimenter les réseaux de trafic opérant entre l'Afrique du Nord et l'Europe. Selon des sources médiatiques espagnoles, cette opération de renforcement des capacités intervient après une série de saisies importantes enregistrées ces derniers mois dans plusieurs ports et postes frontaliers européens. Les quantités interceptées, qualifiées de significatives par les services de sécurité, illustrent la persistance de circuits bien structurés de trafic, utilisant à la fois des itinéraires maritimes et terrestres pour acheminer la marchandise vers les marchés européens.

Dans ce cadre, les formations mises en place à Ceuta visent à améliorer les techniques d'interception, d'analyse des flux logistiques et de détection des méthodes de dissimulation utilisées par les réseaux criminels. Elles portent également sur la coopération interservices et le partage d'informations entre les différentes forces de sécurité espagnoles et européennes, dans un contexte où la criminalité organisée apparaît de plus en plus transnationale et adaptable.



PRESSIION ACCRUE SUR LES ENCLAVES ESPAGNOLES

Toujours selon ces mêmes sources, cette dynamique sécuritaire met en lumière les préoccupations croissantes des autorités espagnoles face à la pression continue exercée par les réseaux de trafic opérant depuis la rive sud de la Méditerranée. Certains rapports médiatiques évoquent une hausse des tentatives de passage de drogue via les enclaves espagnoles, notamment Ceuta et Melilla, considérées comme des points sensibles dans la lutte contre les trafics.

Sur le plan politique et médiatique, certaines analyses attribuent cette situation à une insuffisance des mécanismes de contrôle dans les zones de production et de transit. Des critiques sont ainsi régulièrement formulées à l'égard des dispositifs

de lutte contre les stupéfiants dans les pays d'origine présumés, sans, toutefois, qu'aucune preuve formelle de complicité institutionnelle ne soit établie. Ces accusations restent donc du domaine du débat et de l'interprétation, alimentant des tensions diplomatiques et des lectures divergentes du phénomène.

UNE PROBLÉMATIQUE TRANSNATIONALE

D'autres observateurs, en revanche, estiment que la problématique du trafic de drogue en Méditerranée ne peut être réduite à un seul pays ou à une seule région, mais qu'elle relève d'un système global impliquant des réseaux internationaux hautement organisés. Ces réseaux exploitent les différences de législation, les failles de surveillance et les routes commerciales existantes pour développer

des circuits de distribution complexes, rendant leur neutralisation particulièrement difficile.

Dans ce contexte, la réponse espagnole à Ceuta apparaît comme une stratégie d'adaptation continue face à une menace en constante évolution. Le renforcement de la formation des forces de sécurité est perçu comme un levier essentiel pour améliorer l'efficacité des interventions sur le terrain, mais aussi pour anticiper les nouvelles méthodes utilisées par les réseaux criminels, notamment l'usage de technologies de communication cryptées et de logistiques décentralisées.

Par ailleurs, la coopération européenne est de plus en plus mise en avant comme un élément clé dans la lutte contre ce phénomène. Les agences de sécurité du continent multiplient les échanges d'informations et les opérations conjointes, visant à réduire les capacités d'action des organisations criminelles et à sécuriser les principales routes commerciales.

UN DÉFI DURABLE

Ainsi, la situation actuelle met en évidence une tension persistante entre le renforcement des dispositifs de contrôle et la capacité d'adaptation des réseaux de trafic. Elle souligne également la complexité d'un phénomène transfrontalier qui continue de représenter un défi majeur pour la sécurité régionale, en particulier dans l'espace méditerranéen, où les enjeux de stabilité, de coopération et de sécurité restent étroitement liés.

R. N.

CONTENU LOCAL

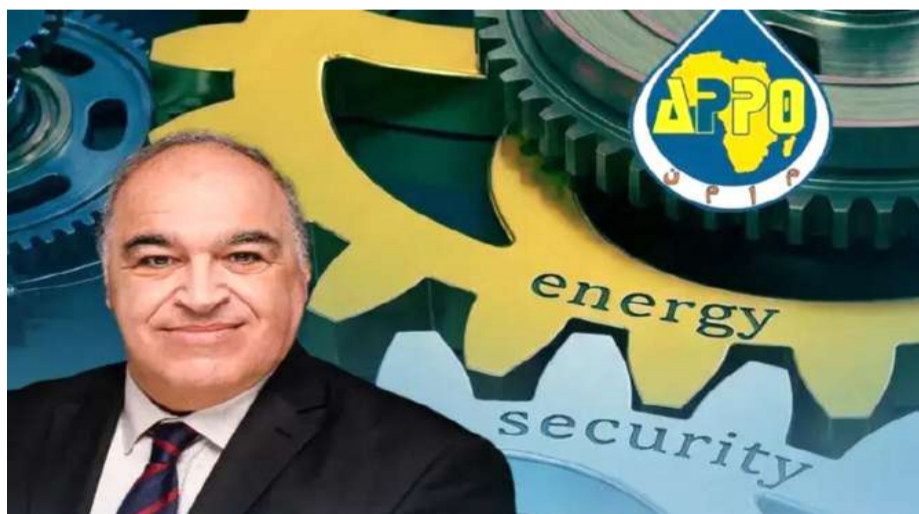
L'APPO crée une plateforme pétrolière africaine

L'Organisation des producteurs de pétrole africains APPO prépare le lancement d'une plateforme numérique continentale destinée à renforcer le contenu local et à faciliter l'accès des entreprises africaines aux appels d'offres du secteur énergétique.

Dans un entretien accordé à l'APS, le secrétaire général de l'organisation, l'Algérien Farid Ghazali, a expliqué que cet outil permettra de recenser les entreprises africaines, de publier les appels d'offres et de leur accorder une priorité continentale. Inspirée du modèle algérien Baosem, la plateforme devrait être opérationnelle d'ici à la fin 2026 ou début 2027.

STRUCTURATION DU SECTEUR ÉNERGÉTIQUE

Le projet s'inscrit dans une stratégie globale visant à développer les compétences, harmoniser les législations pétrolières et



renforcer les capacités de raffinage en Afrique. L'APPO encourage également le partage d'expertise entre pays membres, notamment l'Algérie, le Nigeria et l'Ango-

la, et promeut un modèle de raffinage régional afin de réduire la dépendance aux exportations de brut.

L'organisation travaille aussi sur la formation des ressources humaines à travers un plan africain de développement technique et académique, ainsi que la création d'un réseau de centres de formation permettant aux pays d'identifier les compétences disponibles sur le continent.

L'APPO ambitionne enfin de structurer davantage le secteur énergétique africain en intégrant de nouvelles sources d'énergie et en mettant en place une autorité africaine de régulation pour unifier les normes.

L'EXPERTISE ALGÉRIENNE SOLLICITÉE SUR LE CONTINENT

Rappelant que près de 600 millions d'Africains n'ont pas accès à l'électricité, le secrétaire général a insisté sur la nécessité de mieux valoriser les ressources du continent au niveau local.

Il a souligné que l'Afrique dispose d'importantes ressources terrestres et offshore, attirant de nombreux investisseurs étrangers. «Nous devons exploiter cet atout pour attirer les investissements, mais selon nos propres conditions», a-t-il déclaré.

Actuellement, environ 70% de la production pétrolière africaine, estimée entre 7 et 8 millions de barils par jour, est exportée sous forme de brut en raison du manque d'infrastructures de transformation.

Pour y remédier, l'organisation propose un modèle de raffinage régional basé sur des pôles (Afrique du Nord, de l'Ouest, de l'Est et australe), appuyé par des réseaux de pipelines et des complexes pétrochimiques.

Enfin, l'expertise algérienne est de plus en plus sollicitée dans plusieurs domaines, notamment le gaz, la recherche, la distribution et les réseaux électriques. L'APPO travaille également à la création d'une autorité africaine de régulation visant à harmoniser les normes techniques du secteur énergétique continental.

LOGEMENT PROMOTIONNEL AIDÉ À ALGER

Plus de 6.600 unités en chantier

Le programme de logement promotionnel aidé (LPA) dans la wilaya d'Alger compte 16 551 unités, dont 3 224 déjà réalisées et 6 617 en cours de réalisation, selon un communiqué des services de la wilaya. Il comprend également 4 205 logements dont le lancement est prévu et 2 505 en phase d'étude. Réunis sous la présidence du wali Mohamed Abdelnour Rabehi, les responsables ont fait le point sur l'avancement du programme, en insistant sur l'accélération du rythme des travaux et la levée des contraintes pour respecter les délais.

Le wali a souligné que les projets ont été lancés sans recourir au déclassement des terres agricoles, malgré certains retards enregistrés.